**Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique**

**Université Abderrahmane Mira Bejaia**

**Faculté des Lettres et de Langues**

**Option : Sciences du langage**

**Mémoire de de fin d'étude présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master**

# Analyse de la dimension argumentative dans le geste :

## Cas d'une conférence animée par Omar AKTOUF

**Réalisé par**

**Mohamed Amine CHIBOUTI**

**Dirigé par**

**Nesrine MAHROUCHE**

**Juin 2013**

# Remerciements

Je tiens à remercier vivement mon encadreur pour son soutien, sa patiente, ses nombreux encouragements et sa riche contribution dans ma recherche.

Je tiens également à remercier mon alter égo M. Belkessa Lahlou pour ses précieux conseils et son esprit rigoureux.

Se reconnaitront ici
ma famille, mes amis, et tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de cette recherche.

# Introduction générale

## 1. Liminaire

« *La communication explicite reste aux yeux de beaucoup le privilège de la communication verbale, seule censée véhiculer le message noble, officiel, qui constitue le « texte »* […] ».[1] En effet, pendant longtemps, l'intérêt porté des chercheurs sur la communication a été largement et le plus souvent sur la parole, plus précisément sur la parole verbale.

Il n'est pas étonnant que certains donnent plus d'importance à la communication verbale qu'à la communication non verbale. Les mots, à l'évidence, fascinent ! Ils expriment tant le réel, l'abstrait, les sentiments, les émotions, l'imagination,…etc. G. Chétochine annonce qu' « *il en est du langage comme du solfège ! Seulement huit notes (et leurs altérations) permettent de composer un opéra, une marche militaire, […], tout comme les vingt-six lettres de l'alphabet nous ont donné la bible, Jean de la Fontaine, […]*».[2]

Il est vrai que par communication, on entend « *échange verbale entre un sujet parlant, qui produit un énoncé destiné à un autre sujet parlant, et un interlocuteur dont il sollicite l'écoute et/ou une réponse explicite ou implicite.* »[3]. D'ailleurs, c'est ce que Cosnier entend par communication explicite. Nous préciserons ceci dans la partie théorique.

La venue de la linguistique, dont l'objet a été précisément la langue, a laissé émerger d'autres sciences permettant l'étude scientifique de celle-ci. Ceci dit, la multitude des travaux sur le dialogue, la conversation, l'interaction verbale, s'est beaucoup développée dans diverses disciplines à savoir la pragmatique, la sociolinguistique, l'analyse conversationnelle,…etc.

De même, dans de nombreuses situations de communication, nous sommes amené à persuader, convaincre, et éventuellement, d'obtenir d'une personne ou d'un auditoire un comportement, une action et même à partager une opinion. Cela ne nous rappelle-t-il pas l'acte illocutoire d'Austin ? Bref, l'argumentation fait-elle partie de notre communication quotidienne ? P. Breton introduit son ouvrage « argumentation dans la communication » par : « *L'argumentation appartient à la famille des actions humaines qui ont pour objectif de convaincre. […] Convaincre est l'une des modalités essentielles de la communication, suivant*

[1] Cosnier J. *Communication non verbal et langage*, In : Psychologie Médicale, 11, 1977, pp. 2033
[2] Chétochine G. *La vérité sur les gestes*, Ed. Eyrolles, Paris, 2008, pp. 11
[3] Charaudeau & Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Ed. Seuil, Paris, 2002, pp. 14

*que l'intention est d'exprimer un sentiment, un état, un regard, […]* ».[4] Gardons ceci en mémoire pendant quelques instants.

Cependant, il est important de noter que dans une interaction verbale, il n'y a pas que la parole qui entre en jeu. En effet, en parlant nous émettons aussi des gestes «accompagnant nos dires ». D. Bouvet souligne que « *La parole vocale fonctionne bien dans la bi-modalité de l'audition et du mouvement* ».[5] Cette deuxième voix se déploie non pas sur un canal auditif, tel est le cas de la parole. Mais beaucoup plus sur le canal visuel. Nous comprenons par-là que l'intention d'exprimer un sentiment, un état, un regard, etc. peut se faire sur une bi-modalité communicationnelle.

Cette bi-modalité est nommée par J. Cosnier par une *multicanalité* qu'il définit comme « *un mélange à proportions variables de verbal et de non verbal, ce dernier comprenant à la fois le vocal et le mimogestuel* ».[6]

D'une manière générale, durant ces trois dernières décennies l'étude de la gestuelle a connu un développement significatif tant aux Etats-Unis qu'en Europe.[7] Elle en est toujours à ses premiers pas, malgré les nombreux travaux effectués en ce sens par différents chercheurs de différentes disciplines. Cela étant qu'il n'y a pas encore de méthodologie appropriée ou adéquate en ce qui concerne la transcription du geste dans un langage verbal.

Néanmoins, Cosnier distingue trois valeurs de la gestualité. En effet, elle peut avoir la valeur de langage autonome. C'est-à-dire du langage des sourds-muets par exemple, qui n'a nul besoin d'être traduit verbalement. Elle peut être substitutive du langage parlé telle que la dactylologie,… Et enfin ce qui nous intéresse précisément, elle peut être associée au langage verbal pour former un « *message total* »[8].

Soulignons aussi, la célèbre[9] théorie de Mahrabian qui dans un discours ou une présentation, l'impact du contenu verbal ne compte que sur 7%, le ton de la voix pour 35%, et

[4] Breton P. *L'argumentation dans la communication*, Ed. La découverte, Paris, 2003, pp.1
[5] BOUVET D. *La dimension corporelle de la parole*, Ed. La découverte, Paris, 2006, pp. 1
[6] Cosnier J. Les gestes du dialogue, la communication non verbale, In : Rev. Psychologie de la motivation, 21, 1996, pp. 1
[7] Notamment avec McNeill, Eckman, Calbris, Cosnier, Kida, etc.
[8] Cosnier J. *Communication non verbal et langage*, In : Psychologie Médicale, 11, 1977, pp. 2034
[9] Qualifiée de célèbre car elle a donné naissance principalement à la PNL, entre autres.

le reste, soit 58%, étant transmis par les gestes et les mimiques du visage. Si l'on croit cet auteur, la communication gestuelle est largement plus importante que le verbal.[10]

Il nous faut attendre D. McNeill, professeur en psychologie, durant les années 1985-1992, pour montrer que « *le langage des gestes et le langage verbal ne sont en aucun cas séparés, ni dans la façon dont ils sont produits dans notre cerveau, ni dans leurs significations !* ».[11] C'est précisément dans cette optique que nous allons considérer le geste, à savoir qu'il forme avec la parole un message beaucoup plus consistant.

## 2. Présentation du sujet et motivation

Ce que nous présentons dans notre sujet, d'ailleurs intitulé « Analyse de la dimension gestuelle dans l'argumentation : cas d'une conférence animée par Omar AKTOUF », est un document sous format vidéo de quarante-deux minutes et trente seconde. (42'30'').

Professeur à l'université de Montréal, M. AKTOUF à étudier en psychologie, en gestion/économie du développement et en management. Il a développé plusieurs domaines d'intérêt, soit la culture d'entreprise, la gestion par projets, la recherche critique sur les théories et les pratiques en gestion, la recherche sur le symbolisme et les activités de parole dans les organisations, la méthodologie et la pédagogie des sciences de l'administration. Il mène, par ailleurs, une importante carrière de conférencier et consultant international. M. AKTOUF est l'auteur de nombreux articles et de plusieurs livres dans le domaine de la gestion.[12]

A travers cette conférence, AKTOUF a essayé de parler de la démocratie à l'épreuve de la crise économique.

Ainsi, notre choix est, d'abord, motivé par le fait qu'il est d'origine algérienne. En effet, cela nous permettra d'exclure l'hypothèse selon laquelle les gestes sont différents d'une culture à une autre. Ou pour le dire autrement, c'est parce qu'il est algérien qu'il fait l'objet de notre choix ayant la même culture et traditions que nous. La raison est que nous ne pouvons effectuer une étude sur les gestes appartenant à une culture spécifique par opposition à une autre culture. Par ailleurs, nous avons également conclu qu'il est de ceux qui critiquent le système économique mondial, la nécessité d'argumenter reste donc une obligation. D'une

[10] Chétochine G. *La vérité sur les gestes*, Ed. Eyrolles, Paris, 2008, pp. 13
[11] Ibidem
[12] http://www.el-eulma.com/satarno/omaraktouf.htm, consulté le 21 janvier 2013.

manière générale, vu sa place intellectuelle et culturelle, il fait le sujet idéal pour notre étude sur l'argumentation gestuelle.

Ensuite, par le fait que les études portées sur les gestes et leurs significations restent encore un domaine jeune et peu exploré. Ce constat ne réduit pas l'importance des nombreux travaux faits par des linguistes, psychologues, anthropologues, … Mais justement, car jusqu'à présent il n'y a pas de transcription verbale homogène du geste. Aussi l'originalité du sujet au sein de notre université constitue l'une de nos motivations.

Ceci étant dit, ce qui nous intéresse dans le gestuel, c'est l'aspect argumentatif de celui-ci. En effet, comme signalé précédemment, l'argumentation fait partie de notre communication interactionnelle. On use de cette faculté langagière pour interagir et communiquer. Et en même temps, nous pouvons supposer que même ces gestes favorisent la communication entre interactants. C'est dans cette optique que nous allons scruter le langage gestuel accompagnant la parole.

## 3. Problématique

Notre question de départ est née d'un constat et d'une expérience personnelle dans le domaine de la programmation neurolinguistique. **Cette pseudoscience** techniques permet, paradoxalement, l'aide psychologique et améliore considérablement la communication des sujets ayant préalablement des difficultés dans leurs interactions sociales. La composante gestuelle dans ce domaine est très privilégiée dans la mesure où c'est en observant l'autre, dans les gestes et la parole, qu'on agit pour le mettre à l'aise. En quelque sorte les mouvements et paroles de l'interactant sont un stimulus, inconsciemment émis, auquel on répond par une réponse consciente et contrôlée.

Paradoxalement, les gestes dans ce domaine ne sont qu'interprété. Et parfois, on tombe dans une mauvaise explication de celui-ci. Autrement dit, le contexte d'apparition du geste est en quelque sorte oublié, ou n'est pas pris en compte. Ce qui ne sera pas le cas dans notre analyse et interprétation. Par conséquent, nous excluons la variable culturelle de notre interprétation pour ne pas tomber dans une altération de sens des gestes interprétés.

Il n'est pas tout à fait aisé, sinon est-il difficile, de parler du geste et de sa signification. En effet, en donnant un exemple de « froncement des sourcils » comme geste, Bouvet annonce que « *le froncement des sourcils a une base organique, mais son utilisation*

*comme geste relevant de l'activité langagière répond à des connaissances partagées et codifiées.* ».[13]

Cela dit, nous pouvons en déduire que le geste participe aussi dans l'activité argumentative. En effet, ceci constitue même l'axiome de notre problématique qui veut déceler le geste comme participant à la réussite du processus argumentatif.

Nous avons déjà évoqué la contiguïté entre le geste et la parole. D'ailleurs Calbris affirme clairement que

> *« Le geste est un moyen d'action ou d'expression. Il s'agit de faire ou de dire par le faire, de signifier une chose en la reproduisant, en la figurant. Dans une interaction en face à face, le corps bouge pour diverses raisons.»*[14]

Si tel est le cas, la question que nous nous posons est : est-ce que les gestes effectués par notre sujet parlant participent-ils dans l'argumentation ? Autrement dit, jouent-ils un rôle dans la communication, plus précisément dans le processus argumentatif ?

Ces questionnements en amènent d'autres subsidiaires :

1. Existe-t-il un lien naturel entre le geste et sa correspondance orale ?
2. Quel est le rapport qu'entretient le geste avec l'argument ?

## 4. Hypothèses

A notre problématique, trois hypothèses sont posées compte tenu de la nature de l'intitulé :

- Il existe un lien naturel entre le geste et sa correspondance orale.
- Le geste présente un impact beaucoup plus conséquent comparé au message verbal.
- Certains types de gestes correspondent mieux à des situations argumentatives.

[13] BOUVET D. *La dimension corporelle de la parole*, Ed. La découverte, Paris, 2006, pp. 9.
[14] Calbris G. *Principes méthodologiques pour une analyse du geste accompagnant la parole*, In : Mots, décembre 2001, N°67, pp 129.

## 5. Méthodologie de la recherche

Nous avons affaire à un corpus audiovisuel homogène, composé de deux chaines simultanées : la séquence sonore et le continuum visuel.

Afin d'analyser notre corpus, nous comptons essentiellement commencer par une observation des gestes accompagnant les arguments et cela dans le but de séparer et de définir les unités gestuelles. Nous nous expliquons : un geste s'effectue en trois temps. D'abord la *détente* (commencement du geste), puis *l'apogée* et enfin le *retour*[15] nous appellerons ceci : une « unité gestuelle » ; parfois le *retour* d'un geste correspond à la *détente* du second. Il n'y a pas nécessairement une pause entre deux gestes. De ce fait, *l'apogée* de l'un pourrait être la *détente* de l'autre.

### 5.1. Codage du corpus textuel

Etant donné qu'il n'y a pas de méthode bien spécifique de transcription du geste, nous avons décidé d'adopter celle de Calbris qui est, à nos yeux, la mieux adaptée pour faciliter la lecture du geste. En effet, nous allons commencer par isoler le geste co-verbale accompagné de sa correspondance orale pour faciliter la lecture du geste et de la parole accompagnatrice au cours de la transcription au lecteur. Ainsi ; pour chaque geste noté, la chaine verbale correspondante à la durée du geste codé sera noté.

L'énoncé en question ne sera pas analyser en tant que tel mais nous allons s'y référer à sa correspondance verbale pour en tirer la signification, et cela pourrai se vérifier avec d'autres exemples d'analyse.

### 5.2. Codage du corpus gestuel

Tous les gestes ne seront pas étudiés. Le geste sera transcrit suivant un code bien spécifique. La description du geste s'indiquera toujours dans le même ordre : le temps de la séquence sur notre corpus, la séquence verbale accompagnée de la transcription et une correspondance visuelle du geste en question. Ainsi, seules les configurations du geste et le mouvement seront transcrit sur la séquence. Sachant bien que par configuration on entend sa forme ou son aspect. Et par mouvement, cela ne concerne pas seulement haut/bas, gauche/droite, mais aussi avant/arrière. Nous y reviendront plus précisément dans la méthodologie de la partie pratique

[15] Calbris G. *Principes méthodologiques pour une analyse du geste accompagnant la parole*, In : Mots, décembre 2001, N°67, pp 139

Par ailleurs, nous remédierons aux contraintes de la transcription en accompagnant celles-ci avec des illustrations photographiques provenant directement de notre corpus. Cela afin de séparer les différents gestes ayant un minimum de traits distinctifs.

Le découpage des unités gestuelles peut constituer une difficulté de taille. En effet, ce qui pourrait être un geste d'un mouvement vers soit pourrait tout simplement être, en vérité, le retour d'un geste déjà effectué. Ainsi, comme l'atteste Calbris :

> *« Il est essentiel de déterminer les différents temps du geste – préparation, apogée, fin -, tout en sachant que la fin d'un geste se confond souvent avec la préparation du suivant. Seule, l'apogée est pertinente. »*[16]

## 6. Plan de la recherche

Il s'agit donc d'analyser de façon exhaustive une sélection de configurations du geste retenues pour leur récurrence estimée pertinente.

Nous allons donc dans un premier chapitre définir les différents concepts théoriques relatifs à notre étude. Nous commencerons par une définition de la communication, puis nous examinerons le signe pour aboutir à la multimodalité dans la communication.

Dans la seconde partie nous traiterons de l'argumentation, une définition puis nous présenterons certains types d'arguments. Nous allons également présenter l'argumentation comme pratique sociale pour qu'on termine avec le geste dans l'argumentation.

Dans la troisième partie, nous traiterons du signe gestuel, une définition en l'occurrence. Nous allons passer à une typologie des gestes. Pour qu'enfin, nous concluons ce chapitre théorique avec le rapport du geste au langage verbal.

Dans le deuxième chapitre, nous allons d'abord préciser une méthodologie d'analyse des gestes, pour qu'ensuite nous nous mettions à l'application et à l'analyse de notre corpus.

[16] Calbris G. *Principes méthodologiques pour une analyse du geste accompagnant la parole*, In : Mots, décembre 2001, N°67, Pp 142.

# Chapitre théorique :

# La communication, un outil universellement multimodal

## Introduction

Dans toute étude ou analyse, il demeure nécessaire d'établir un champ théorique dans lequel s'inscrit le travail en question. Cela permet, d'une part, d'éclaircir certains concepts voire même des notions nouvelles, et d'autre part, cela permet, non seulement, la compréhension de l'étude mais aussi justifiant la méthodologie de celle-ci, l'inscrivant, ainsi, dans une démarche scientifique.

Pour notre part, notre étude portera sur les gestes accompagnant la parole. Plus précisément, le geste comme argument accompagnant le langage verbal. Ceci s'inscrit en général dans le champ de la communication et de l'interaction. Dans un premier temps, nous définirons la communication accompagnée de différents schémas proposés par d'autres études faites dans ce domaine. Nous nous intéresserons par la suite à la multimodalité de celle-ci. Nous définirons dans la deuxième partie l'argumentation en tant que pratique sociale. En effet, il ne s'agit nullement d'expliciter les techniques d'argumentation mais nous allons nous contenter de rester dans le cadre communicationnelle de l'argumentation. Enfin, nous allons nous intéresser au geste et les différents travaux qui y sont répertoriés notamment leur typologie et leur relation avec le langage, etc.

Compte tenu de l'objet d'étude de notre recherche, nous nous devons d'insérer le geste dans un contexte plus général et de ce fait abordable. C'est-à-dire qu'il fait partie de la communication verbale laquelle englobe l'argumentation. Nous allons, dans ce qui suit, introduire le domaine de la communication.

# 1. La communication

## 1.1. Aspect définitionnel

### 1.1.1. Qu'entendons-nous par communication ?

Le terme de *communication* est employé dans toutes sortes d'acceptions bien différentes. Quand on se penche sur les domaines d'apparition de ce terme, il est évident qu'il n'appartient pas seulement à un domaine précis, vu que son sens s'altère et se diversifie, voire même utilisé dans certains cas comme terme englobant toute sorte de *communication*. Aussi allons-nous procéder à une brève analyse sémantique, pour illustrer ses divers emplois.

En effet, dans les exemples suivants, tiré de l'ouvrage de *« communication »*[17] de Baylon et Mignot, le substantif de communication varie considérablement :

(1) Combien coûte une *communication* téléphonique à Paris.
(2) Dans cette région, les *communications* sont faciles.
(3) On devrait établir une *communication* entre ces deux pièces.

Dans l'exemple (3), il s'agit d'ouvrir un passage entre deux pièces, ce qui permettra d'aller d'une pièce à une autre. Autrement dit, d'ouvrir une voie d'une chose vers une autre. Dans l'exemple (2), le substantif fait surtout référence au déplacement des personnes ou des choses. Il fait surtout référence aux transports à grande distance. *Communication* est alors plus ou moins synonyme de *moyens de transport.* Quant au premier exemple (1), *communication* ne désigne plus un déplacement d'êtres ou de choses, mais essentiellement, un transfert de signaux vers une autre destination.

De ce fait, nous allons prendre, comme point de départ, une définition générale de la communication comme étant « *le fait qu'une information est transmise d'un point à un autre. Quand la communication se produit, nous disons que les parties composantes de cette transmission forment un système de communication. »*[18] Le mot *communication* est pris, dans ce cas, dans un sens très large incluant tous les procédés de transmission d'une information à travers quoi un esprit peut influencer un autre. Cela comprend non seulement le langage parlé ou écrit, mais aussi les autres formes de transmission comme la danse, la musique, l'image, …etc.

[17] Baylon C. & Mignot X. *La communication*, Ed. Nathan, Paris, 2003, pp. 9
[18] Miller G. A. *Langage et communication*, Ed. CEPL Retz, Paris, 1973, pp. 19

### 1.1.2. Conception basique de la communication

Dans ce cas, on entend que la communication repose principalement sur une transmission de l'**information** et suppose à priori une **interaction**. Il existe plusieurs formes d'interaction entre l'homme et son environnement, pourtant l'être humain semble marquer une préférence pour le langage que lorsqu'il communique avec son semblable. Il dispose, par ailleurs, de plusieurs modalités sensorielles, parfois redondantes et parfois complémentaires, qu'il utilise avec la parole. Il arrive ainsi, dans son interaction, à construire des ordres, à transmettre des raisonnements, …etc.

Nous pourrions enrichir notre première définition par le fait que tout système de communication suppose au moins deux agents, l'émetteur et le récepteur, et un ensemble de signaux émis par l'émetteur. Signalons dans cette définition qu'il n'est nullement dit que les signaux émis sont en direction du récepteur. Nous devons inclure le cas d'une communication involontaire. Aussi, le mot récepteur n'est pas seulement celui qui reçoit les signaux. Autrement dit, ce n'est pas un agent passif puisqu'il contribue à la réception par des signaux émis.

J. E. Bertrand[19] nous propose un simple schéma qui reprend cette deuxième définition :[20]

Figure 1 : système représentant l'émission de signaux d'un émetteur et d'un récepteur.

Cette figure nous laisse penser au schéma de la communication connu de R. Jakobson. Cependant, depuis que la communication fait l'objet d'une science nommé *les sciences de l'information et de la communication*, certains théoriciens mettent en œuvre un autre schéma beaucoup plus représentatif des situations de communication. En effet, le principe de base de la communication n'est pas Emetteur – canal – récepteur qui représente une simplification du schéma de Jakobson, mais la formule émise par H. Lasswell[21] :

[19] Bertrand J-E. *Psychologie de la communication*, Ed. ENSEA, Paris, 2002, pp.7
[20] Vous pouvez consulter toutes les figures dans l'annexe 1.
[21] Devirieux C-J. *Pour une communication efficace*, Ed. PUQ, Canada, 2007, pp. 8

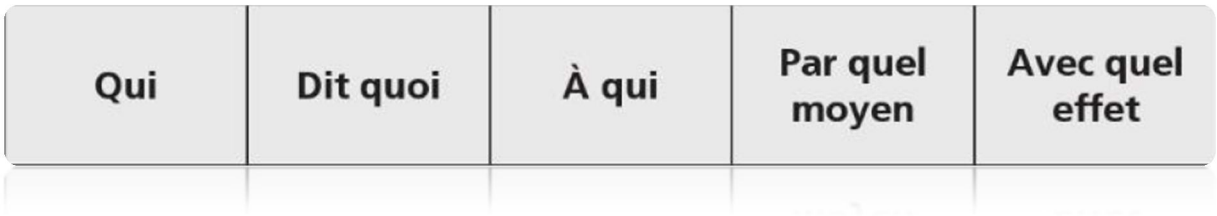


Figure 2 : Formule d'Harold Lasswell concernant la communication.

Comparée au schéma de Jakobson, cette formule est beaucoup plus adéquate et maniable quant aux diverses situations de communication. Néanmoins, nous pensons que ce schéma ne représente pas une situation de communication, comme le laisse entendre Lasswell, mais plutôt une émission de signaux. En effet, nous avons déjà évoqué qu'une communication repose sur une *transmission* et surtout sur une *réception* des signes émis. Ce principe vient du fait que si un signal émis n'a pas de réponse, il n'y a pas communication mais plutôt émission de signaux. En effet, si les astrophysiciens ont émis un signal dans l'univers en prenant en considération qu'un jour une autre espèce leur répondra, cela ne veut pas dire qu'il y a communication mais, seulement, une émission de signaux. Cet exemple souligne la distinction entre « l'émission de signaux » et une « communication ».

Une distinction simple mais importante s'impose entre les processus de communication sans enjeu et ceux avec enjeu[22]. Quand on parle seulement dans le but de passer le temps, échanger des impressions sans vouloir imposer quoi que ce soit, à titre d'exemple : « qu'il fait chaud !» ou « quel sal temps ! » etc. Cette façon de communiquer se distingue de celle qui nous met dans une situation où nous devons défendre notre position, dans une conférence, un débat, dans une situation hiérarchique, etc. la situation est largement différente. Dans le premier cas, on partage seulement une information mais nullement pour produire une action ou changer un comportement. Ce qui nous intéresse, c'est la communication avec enjeu, car l'efficacité de la communication dépend de la façon dont on respecte les lois et les normes d'une bonne communication.

Nous ne prétendons définir la communication que du seul point de vue de l'interaction. Dès lors, nous avons pu comprendre qu'une communication nécessite une émission d'informations ou de signaux et une réception, rappelons-le, par émission de signaux aussi. On voit clairement que *communication* ne peut être synonyme de *langage*, Cosnier annonce :

[22] Ibidem pp. 10

> « *Quand deux personnes sont en présence, qu'elles en aient l'intention, la conscience, la volonté ou non, une communication a toujours lieu. Comme l'on fait remarquer les chercheurs américains de l'école de Palo Alto : il n'y a pas de situation de non communication.*»[23]

### 1.1.3. Le schéma cybernétique

Umberto Eco propose un autre schéma de la communication prenant en compte les dimensions humaines et sémiotiques.

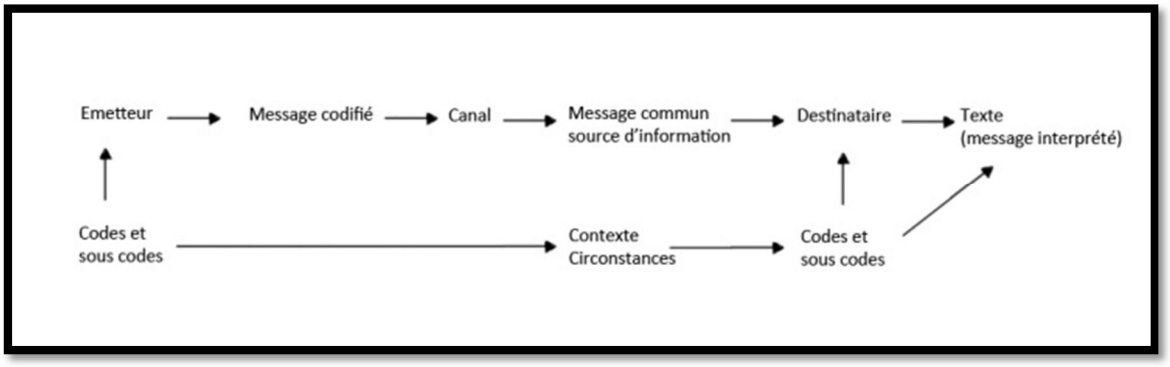


Figure 3 : Schéma de la communication d'Umberto Eco.

Il intègre plusieurs éléments nouveaux comparé au schéma habituel de la communication. En effet, chacun des éléments *émetteur* et *récepteur* possède ses propres codes et sous codes qui déterminent le processus d'encodage et de décodage du message émis. On peut voir également qu'il n'existe pas un seul message mais deux. Le premier est celui envoyé par l'émetteur. Le second est celui qui est interprété par le récepteur en fonction de son code, contexte et circonstance. La dimension prenant en compte, d'un côté, les situations des deux pôles de la communication (émetteur, récepteur) et, d'un autre côté, leurs contexte et interprétations souligne la vision sémioticienne portée sur la communication. Cela étant dans la prise en compte d'élément extra-communicationnel tel le message interprété par le récepteur, …etc.

De ce fait, nous avons compris qu'il ne s'agit nullement de reprendre une définition exhaustive de la communication mais de se concentrer beaucoup plus sur l'interaction entre individus, soit la communication intersubjective. Nous savons qu'il y a communication entre individus que parce qu'il y a échange de signes. Nous allons donc essayer non pas de

[23] Cosnier J. *Communication non verbal et langage*, In : Psychologie Médicale, 11, 1977, pp 2035

reprendre les différentes théories du signe mais de souligner ses caractéristiques en vue de le confronter au signe gestuel que nous allons aborder dans la troisième partie.

## 1.2. Le signe dans la communication

*Communiquer* consiste donc, à une première approximation, à faire passer des informations : connaissances, souvenirs, images, jugements, désirs, sentiments, etc. C'est-à-dire la variété de ce que l'on peut communiquer. Mais ces informations sont perçues en tant que signe. En effet, un signe, au sens le plus général, désigne un élément A qui représente un élément B, ou lui sert de substitut. Mais cette représentation peut impliquer une intention de communication ou ne pas en impliquer[24]. Plaçons-nous maintenant du point de vue du destinataire, de celui qui reçoit des informations données par l'émetteur.

### 1.2.1. L'indice et le signal

Quand on voit un homme de loin prendre son fusille en direction d'une forêt, on dénotera qu'il se dispose à aller chasser. Comment dénommer ce type de renseignement ? « *Dans le langage courant, on désigne par le terme d'indice toute marque révélant ce qui est normalement dissimulé* »[25]. En effet, l'homme en question n'a nullement l'intention de communiquer. Cependant, le *fusille* et sa *direction* sont des indices qui nous renseignent sur lui, sans pour autant qu'il y est une intention de communication. Baylon C. et Mignot X. reprennent que *« L'indice ne sert donc pas à la communication volontaire, sinon de façon accessoire, quand il modifie la connaissance que le destinataire pout avoir du contenu communiqué ou de l'intention communicante.* »[26]

De l'indice, il faut aussi distinguer le **signal.** Le signal sera tout indice ayant une intention de communication. Contrairement à l'indice qui n'est pas exclu du processus de communication mais qui n'est pas, non plus, nécessaire, le signal joue le rôle d'un élément fondamental dans un processus de communication. Ainsi, la nature du signal pourrait prendre plusieurs formes. Les mots par exemple comprennent une nature phonique pour l'ouïe et une nature graphique pour la lisibilité.

De ce fait, nous pourrions déduire que l'indice ne donne d'information qu'*occasionnellement*, alors que le signal en fournit par *nature*. D'après Baylon et Mignot :

[24] Baylon C. & Fabre P. *Initiation à la linguistique*, Ed. Armand Colin, Paris, 1998, pp. 4
[25] Baylon C. & Mignot X. *La communication*, Ed. Nathan, Paris, 2003, pp. 11
[26] Ibidem.

*« L'indice est une donnée de la réalité qui n'est pas en soi indice, mais qui le devient quand elle se trouve utilisé par un cerveau humain comme source de renseignement ; le signal, lui, est produit pour être signal, il ne préexiste pas au sens qu'on lui donne quand on l'émet. »*[27]

### 1.2.2. Le signe peircien

Le premier principe structuraliste à retenir concernant la nature du signe linguistique est le fait qu'il est **arbitraire**[28]. Autrement dit, le signifiant n'a aucune relation naturelle avec le signifié dans la réalité. De ce fait le signe est donc **immotivé** vu qu'il y a absence de relation naturelle entre les deux faces du signe. Retenons ces deux principaux concepts qui seront d'une importance primordiale afin de saisir la nature du signe gestuel.

Contrairement au signe de Saussure qui s'applique essentiellement à la linguistique, Peirce élabore une théorie générale du signe où le référent occupe une place importante. Ainsi, le signe chez Peirce est composé de trois éléments : L'*interprétant* ou signifié, l'*objet* ou référent et le *representamen* ou signifiant.

Parmi toutes les différentes théories du signe, nous avons porté notre attention sur l'acception du signe chez Peirce. En effet, nous pensons que suite à sa présentation du signe sous trois types qui sont identifiables grâce à la variation de leurs propriétés : l'icône, l'indice et le symbole, cette théorie rend compte clairement du signe absolu (symbole) et du signe relatif (icône). Nous pouvons ainsi dire que le signe n'est pas totalement ou toujours arbitraire et de ce fait peut être plus ou moins motivé. Autrement dit, il pourrait présenter un lien naturel avec son signifiant. Nous avons donc conclu que cela présenterait une ressemblance avec le signe gestuel.

Il est donc nécessaire de préciser les trois types de signe selon Peirce.

- **L'icône**

Un signe iconique est reconnu par sa ressemblance avec l'objet qu'il dénote. Il représente ainsi son objet par sa similarité avec celui-ci. Signalons l'emploi du terme similarité qui est pris ici dans le sens de ressemblance et non pas d'équivalence.

[27] Ibidem pp. 13
[28] De Saussure F. *Cours de linguistique générale*, Ed. Talantikit, Bejaia, 2002, pp. 99

Nous pourrions ainsi comprendre que par ressemblance le caractère arbitraire du signe perd de sa valeur et le signe pourrait, de ce fait, être plus ou moins motivé.

- **L'indice**

Le signe indiciel est un fait immédiatement perceptible qui *« n'affirme rien »*[29] mais qui renvoie à l'objet désigné. En d'autres termes, le signe indiciel ne contient pas les propriétés de l'objet, comme pour l'icône, mais entretient avec celui-ci une sorte de contiguïté. En sachant toutefois qu'il y a absence d'une intention de communication. Nous pourrions donner l'exemple banal d'une empreinte de pas d'un individu: elle renvoie à son objet qui est certainement un être humain mais qui ne manifeste aucune signification en elle-même. C'est par rapport à sa contiguïté avec son objet qu'on reconnait que c'est un indice.

- **Le symbole**

Le symbole *« est un signal qui marque un rapport analogique, constant dans une culture donnée, avec l'élément qu'il signifie »*[30]. Le symbole concerne tout signe de nature arbitraire. Il n'y a donc pas de relation entre le signe et l'objet, c'est le cas par exemple de la langue où les unités syntaxiques n'ont rien à voir avec les objets qu'elles désignent : il n'y a aucun lien entre un drapeau rouge à la plage et une baignade dangereuse. Le symbole de Peirce s'apparente de ce fait au signe linguistique de Saussure ; ce qui le distingue de l'icône[31].

### 1.3. La multimodalité dans la communication

Vers les débuts des années 1990, certains chercheurs à l'instar de McNeill, précédé notamment par des travaux de Birdwhistell (1968) et E.T. Hall (1971), ont établi que les gestes, entre autres, sont partie prenante du processus communicationnel. Ainsi une communication multimodale et des questionnements sur l'analyse d'une bimodalité communicationnelle commençaient à prendre forme.

L'analyse multimodale implique la prise en considération des informations linguistiques produites dans différentes modalités, lesquelles nous renseignent sur le message émis selon les principes qui régissent chaque modalité. G. Ferré propose la définition qui suit :

[29] Bourcier L. *Les pratiques gestuelles : outils d'apprentissage du FLS*, Mémoire en Master didactique, Sous la direction de V. Brunetière, Paris V, 2005, pp. 10
[30] Baylon C. & Fabre P. *Initiation à la linguistique*, Ed. Armand Colin, Paris, 1998, pp. 4
[31] Bourcier L. *Les pratiques gestuelles : outils d'apprentissage du FLS*, Mémoire en Master didactique, Sous la direction de V. Brunetière, Paris V, 2005, pp. 10

« *L'analyse multimodale consiste à mettre en relation des informations linguistiques produites dans différentes modalités, chacune d'elle contribuant à l'élaboration et à la perception du message communiqué* »[32]. Ainsi, il en distingue trois principales modalités :

- **Modalité verbale** : qui comporte plusieurs niveaux à savoir phonème, choix du lexique, organisation syntaxique, organisation discursive.
- **Modalité orale** : qui comporte la prosodie, qualité de la voix.
- **Modalité visuelle** : gestualité et expression faciale.

Cela dit, la dimension visuelle rend compte de l'importance qu'elle joue dans une communication interactionnelle.

Cette nouvelle conception de la communication multimodale, c'est-à-dire que l'on considère que « *geste et parole sont issu d'un même système communicationnel et que la conjonction des contenus sémantiques exprimés dans les productions issus des deux modalités permet de produire un message sémantiquement complet* »[33], a suscité de nombreux travaux. L'utilisation de la bimodalité dans les communications humaines reste universelle et démontre le caractère multimodal du langage.

Cosnier[34], quant à lui, distingue dans les travaux sur le dialogue, l'interaction verbale, la communication interindividuelle, etc. deux caractères importants : l'interactivité et la multicanalité.

*L'interactivité* signifie que les énoncés sont co-produits par les interactants. Et la *multicanalité* signifie que les énoncés sont un *« mélange à proportions variables de verbal et de non verbal, ce dernier comprenant à la fois le vocal et le mimogestuel. »*[35] Il ajoute que *« bien que des chercheurs soient unanimement d'accord pour admettre ces données de l'observation quotidienne, le statut du non verbal reste souvent marginal et mal défini. »*[36]. Il est clair que la bimodalité communicationnelle reste un fait réel et important dans toute analyse langagière.

[32] Ferré G. *Analyse multimodale de la parole*, In : Rééducation Orthophonique, 246, 2011, pp.2
[33] Batista A, *Le développement multimodal de la communication au cours de la petite enfance*, Thèse de doctorat en didactique, Sous la direction de J.M. Coletta & M.T, Le normand, Grenoble, Soutenu en 2011, pp 76
[34] Cosnier J. & Vaysse J. *Sémiotique des gestes communicatifs*, In : Nouveaux actes sémiotiques, 52, 1997, pp. 1
[35] Ibidem.
[36] Ibidem.

Ce schéma, proposé par Cosnier[37], appelé *la communication humaine totale* utilise, ainsi, un ensemble d'éléments verbaux et non verbaux passant par différents canaux :

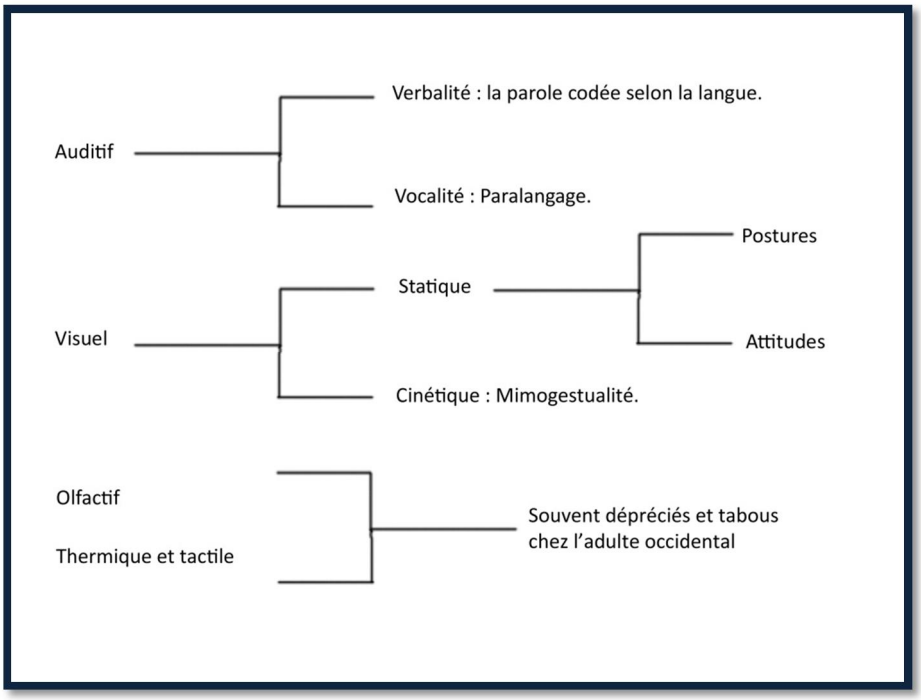


Figure 4 : schéma proposé par Cosnier nommé : la communication humaine totale.

Dans toute communication, nous passons d'un canal à un autre sans transition apparente et la plupart du temps nous nous exprimons sur plusieurs canaux en même temps. C'est le cas par exemple d'un touriste qui demande un lieu quelconque et d'un interlocuteur lui donnant des instructions verbales et le guide en même temps avec des gestes : ses mains et sa posture en l'occurrence.

# 2. L'argumentation

## 2.1. Aspect définitionnel

### 2.1.1. Définition générale

Si le Dictionnaire d'analyse du discours nous offre plusieurs définitions de l'argumentation, ce n'est que parce qu'elle a plusieurs acceptions en fonction de l'approche ou du point de vue d'où l'on peut l'aborder. Pourtant, une précision sur la définition de l'argumentation serait nécessaire avant d'entamer une quelconque approche théorique. C'est pour cette raison que nous allons traiter un aspect de l'argumentation en la reliant à la

[37] Cosnier J. *Communication non verbal et langage*, In : Psychologie Médicale, 11, 1977, pp 2033

communication et à l'interaction. Autrement dit, une définition de l'argumentation comme pratique sociale serait envisagée, non du seul point de vue du raisonnement, mais aussi comme résultante d'une pratique *« appartenant à la famille des action humaines qui ont pour objectif de convaincre. »*[38]

Un savoir structuré sur les méthodes et procédés qui rendent la parole plus efficace, remonte au V^e^ siècle avant J-C, sous le nom de « *rhétorique* ». Mais cette dernière, ne s'inscrit pas dans le cadre scientifique, il faut attendre l'éclatement des disciplines à la fin du XIX^e^ siècle pour intégrer ce savoir dans une approche méthodologique.

Dans la définition présentée dans l'ouvrage de Breton, celui-ci cite Perelman comme étant celui qui a présenté une toute nouvelle définition de l'argumentation. Il cite ceci : *« étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment. »*[39] Cette définition générale repose sur le principe d'adhésion provoqué par des techniques discursives appropriées.

Oléron, quant à lui, sa définition de l'argumentation nous laisse voir d'autres éléments importants : c'est une *« démarche par laquelle une personne –ou un groupe- entreprend d'amener un auditoire à adopter une position par le recours à des présentations ou assertion – arguments- qui visent à en montrer la validité ou le bien-fondé. »*[40] En effet, Cette définition fait ressortir trois caractéristiques de base de l'argumentation :

En premier lieu, l'argumentation est un fait qui implique plusieurs personnes : celles qui la produisent, celles qui la reçoivent. Elle fait intervenir plusieurs sujets, c'est un phénomène social. Ensuite, Elle n'est pas une production au seul but d'informer ou *« spéculatif »*[41], C'est une démarche qui fait savoir que l'une des personnes exerce consciemment une *influence* sur l'autre. Et enfin, C'est une argumentation qui fait intervenir des justifications, des éléments pouvant prouver la thèse ou le point de vue défendue. Qui, comme le souligne bien Oléron, *« n'est pas imposé par la force »*[42]. Ceci souligne clairement son rapport étroit avec le raisonnement et la logique.

[38] Breton P. *L'argumentation dans la communication*, Ed. La découverte, Paris, 2003, pp. 3
[39] Ibidem pp. 11
[40] Oléron P. *L'argumentation*, Ed. Presse universitaire de France, Paris, 1983, pp. 6
[41] Ibidem pp.7
[42] Ibidem pp. 7

Dans la même perspective, Breton distingue trois éléments essentiels permettant de mieux appréhender l'argumentation, ou le fait d'argumenter :

1. D'abord, argumenter c'est communiquer : une situation de communication s'impose donc et implique nécessairement des partenaires, un message, et une interaction.
2. Ensuite, argumenter c'est raisonner : c'est-à-dire fournir des propositions structurées à d'autres en leur donnant de bonne raisons d'y adhérer.
3. Argumenter, c'est savoir se restreindre au nom d'une éthique. Autrement dit, ce n'est pas convaincre à tout prix. Ce qui rend compte de ses frontières avec la manipulation. D'ailleurs, cette dernière est définie comme étant une *« technique pour convaincre un auditoire sans argumenter. La manipulation prive l'auditoire de sa liberté de choix. »*[43]

Ainsi, au cours de notre vécu quotidien, nous usons de la faculté argumentative ou *« modalité de la communication »*[44] pour interagir dans la société. En effet, si l'on est soi-même convaincu d'avoir raison, il faut encore, pour faire partager sa conviction, recourir à un langage persuasif.

Une argumentation est donc *« un raisonnement plus ou moins explicité, par lequel nous nous efforçons de persuader quelqu'un, c'est-à-dire de lui faire acquérir ou modifier une opinion, de lui faire entreprendre ou infléchir une action. »*[45]

Les moyens utilisés pour convaincre sont extrêmement variés. En effet, Breton les classes en tant que sous-modalité de l'action de convaincre laquelle est classée, à son tour, parmi les différents registres de la communication. Ils sont représentés comme suite :

[43] Breton P. *L'argumentation dans la communication*, Ed. La découverte, Paris, 2003, pp. 117
[44] Ibidem pp. 3
[45] Baril D, *Techniques de l'expression écrite et orale,* Ed. DALLOZ, Paris, 2008, pp. 89

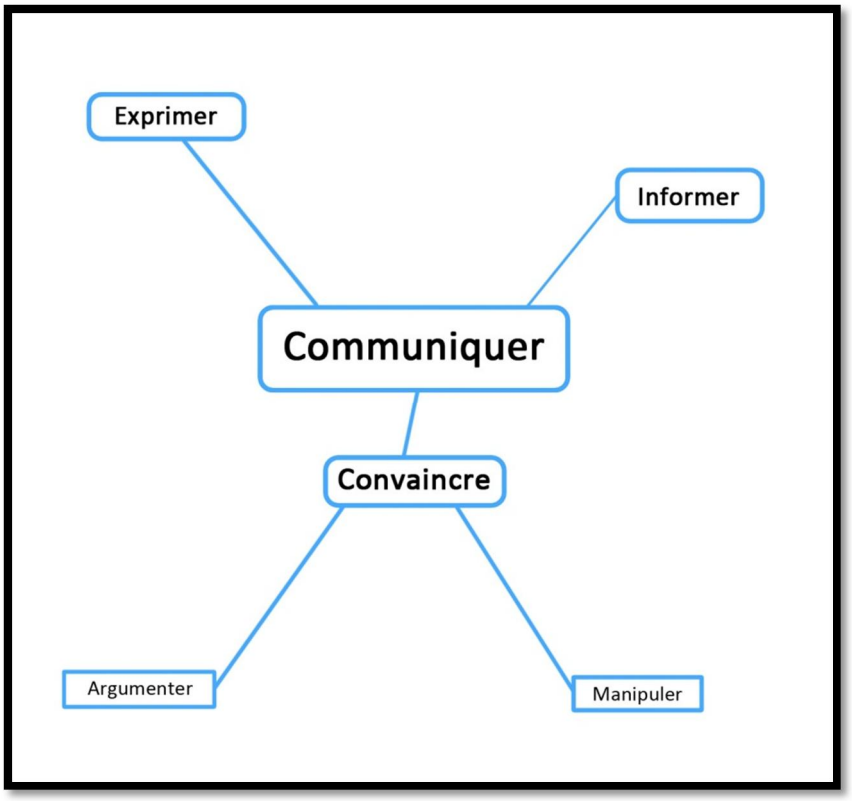


Figure 5 : Les différents registres de la communication.

**On remarque que le schéma**, ci-dessus, classe au même titre le fait d'argumenter et de manipuler. Il existe pourtant d'autres manières de convaincre : La propagande, la séduction, la démonstration, etc. Pour notre part, nous allons nous intéresser à l'argumentation, et nous allons, dans ce qui suit, cité quelques types d'arguments que nous jugeons nécessaire de rappeler.

### 2.1.2. Types d'arguments

Il est important de noter, dès maintenant, que nous n'allons pas énumérer tous les types d'arguments, mais de faire une sélection suivant nos besoins dans le corpus pour faire correspondre l'argument à l'unité gestuelle à analyser.

Notons que ce classement ne suit aucune logique particulière renvoyant à la force ou au type de l'argument, nous y énumérons cinq types :

- **L'argument d'analogie (comparaison, image, métaphore) :**

Très couramment utilisée à des fins de comparaison entre deux ou plusieurs choses. *« L'analogie exprime une similitude non de termes, mais de rapports »*[46] Ainsi, on recourt à

[46] Ibidem pp. 92

cette analogie pour décrire quelque chose ou expliquer à quelqu'un comment fonctionne tel mécanisme. Aussi, plus les points de similitude entre deux objets sont nombreux, plus l'analogie est explicite ou riche. *« Les analogies les plus riches se prêtent à des développements dans lesquels les points de comparaison entre les deux domaines se multiplient. »*[47].

- **L'argument d'autorité**

Si, dans notre cas, les travaux effectués sont signalés comme étant venant d'un professeur, jouissant d'un certain prestige, ceci relève d'un argument d'autorité. Le prestige, dans ce cas, viendra de l'âge, de l'expérience, de la fonction hiérarchique sociale, etc.

D'autres « *autorités* » peuvent également être invoquées telle une étude universitaire, un rapport officiel, etc.

- **L'argument de définition et de description**

Dire ce qu'implique une notion, en quoi consiste tel phénomène, ce qu'est tel objet, c'est *définir*. La description ou la définition est souvent vue comme un élément à une visée informative. Mais on se rend moins compte que *« la définition est un des instruments les plus fréquemment utilisés et les plus efficaces lorsqu'il s'agit de persuader ; ce pouvoir tient à la nature même de la définition. »*[48] Ceci étant lorsqu'on définit, on effectue un choix parmi les caractéristiques de l'objet en question. Les choix utilisés relèvent surtout de ce que l'on veut prouver.

- **L'argument d'évaluation**

Les arguments qui s'appuient sur des notions de mesure ont généralement une grande force d'impact. Ce type d'argument est présent aisément dans notre cas, une conférence reliant l'économie et la politique.

- **L'argument d'exemple (illustration, modèle, induction)**

Si l'exemple est souvent présent dans une situation d'interaction, ce n'est que parce qu'on éprouve souvent le besoin de précision ou d'éclaircissement, etc. L'exemple est alors qu'une simple **illustration**. Mais certaines situations font que l'exemple joue le rôle de

[47] Ibidem
[48] Ibidem pp. 95

**preuve**. En effet, c'est *« dire qu'à partir de l'exemple on généralise, on raisonne par induction. »*[49] Il peut ainsi fonder un principe, une règle à partir de cas particuliers. Prenons un exemple : un cas d'un individu devenu milliardaire. Il pourra être cité en exemple dans plusieurs situations d'argumentation dans la mesure où c'est possible de devenir milliardaire. Mais aussi, il sera une preuve pour celui qui a l'intention de le devenir. Ceci dit,

> *ces deux fonctions de l'exemple sont, la plupart du temps, confondues et il est difficile de juger dans quelle mesure tel exemple n'est qu'une illustration ou bien déjà une preuve. Cela dépend surtout de la manière dont lecteurs et auditeurs accueillent votre affirmation.*[50]

### 2.2. L'argumentation : une pratique sociale

Nous devons à Charaudeau d'avoir explicité l'argumentation comme une pratique sociale. L'importance d'inclure ce point dans notre étude est prépondérante dans la mesure où cette pratique sollicite une interaction qui impose une combinaison d'attaque et de défense des arguments proposés par l'opposition. C'est pour cette raison que Charaudeau classe l'argumentation comme une pratique sociale s'inscrivant dans une problématique générale d'influence. *« Tout sujet parlant cherche à faire partager à l'autre son univers de discours. Il s'agit là de l'un des principes qui fonde l'activité langagière : le principe d'altérité. »*[51]

Nous avons déjà fait savoir que la communication suscite un émetteur[52] et forcément un récepteur. Charaudeau nous dit qu' *« il n'y a pas d'acte de langage qui ne passe par l'autre, et si cet acte est destiné à construire une certaine vision du monde, c'est en relation avec l'autre et même, dirons-nous, à travers celui-ci »*[53]. Ce principe d'altérité nous pousse à considérer l'argumentation non seulement en tant que techniques de raisonnement mais aussi en tant que pratique sociale.

Par conséquent, Cette pratique sociale s'inscrit obligatoirement dans une situation de communication. Celle-ci impose un enjeu social et des contraintes aux sujets de l'acte du langage. En effet, les sujets échangeant des messages se retrouvent pris dans les normes et règles régissant la situation dans laquelle ils se trouvent. *« On dira à ce titre que la situation de communication surdétermine en partie ces acteurs, leur donne des instructions de*

[49] Ibidem pp. 99
[50] Ibidem pp. 100
[51] Charaudeau & Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Ed. Seuil, Paris, 2002, pp 14
[52] L'émetteur ne renvoie pas forcement à une seule personne, de même pour le récepteur.
[53] Charaudeau & Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Ed. Seuil, Paris, 2002, pp 14

*production et d'interprétation des actes langagiers et donc qu'elle est constructrice de sens. »*[54]

### 2.3. Le geste dans l'argumentation

Si dans chaque situation de communication, le sujet se retrouve confronté aux normes de celle-ci, cela n'exclut pas moins la multimodalité de son discours. En effet, la parole et le geste se retrouvent au-devant de son expression pour convaincre.

Ce qui est encore plus intéressant, c'est que certaines situations suscitent une autre modalité d'influence. En effet, dans le cas où le sujet utilise des arguments d'ordre émotionnels, appelé aussi *« arguments pathétiques »*[55], il ne s'exprime pas forcement par la modalité verbale mais *« Pour inspirer la confiance ou émouvoir, la meilleure stratégie n'est pas forcement de dire qu'on est une personne de confiance ou qu'on est ému, il est préférable d'agir dans des registres sémiotiques non-verbaux. »*[56]

Il est évident que la modalité non-verbale influe *a priori* sur l'apparence du sujet. D'une manière générale, la gestuelle et les postures, entre autres, de ce dernier ont un impact sur la véracité et l'autorité des arguments proposés par celui-ci. Pourrions-nous dire que le geste aussi participe dans l'argumentation ? Trop tôt pour l'affirmer. Pour cela, nous devons préalablement définir le domaine de la gestualité qui sera notre sujet dans ce qui suit.

## 3. La gestuelle

### 3.1. Le signe gestuel

#### 3.1.1. Définition du geste

Dans les années 60 à 70, le geste en général était considéré comme un des éléments de la communication non verbale au même titre que le regard, les postures, les mimiques faciales ou encore les distances proxémiques. A partir des années 80, on a commencé à s'intéresser au geste et aux liens qui l'unissait avec la parole et la pensée. Il prend ainsi un tout autre sens, plus au moins restreint, en fonction du point de vue à travers lequel il est abordé.

[54] Ibidem pp. 15
[55] Ibidem pp. 62
[56] Ibidem

Pour notre part, on appellera *geste* tout mouvement des mains prenant part dans une communication directe ou indirecte, pouvant révéler un « *état psychologique* »[57] ou visant à exprimer et/ou à exécuter une action. Il s'agit de *« faire ou de dire par le faire, de signifier une chose en la reproduisant, en la figurant »*[58]. Nous pouvons nous inspirer directement de notre interaction quotidienne pour voir clairement que la gestuelle prend part dans notre communication. En effet, nous passons même à l'exagération, souvent dans les gestes et dans les mimiques du visage, quand il y a lieu de communiquer avec un enfant.

### 3.1.2. Le geste en tant que signe

Selon le rapport entretenu avec le verbal ou le contexte, un geste pourra correspondre à l'un des trois types du signe peircien. Par exemple, les gestes *quasi-linguistiques*, que nous allons définir plus loin, sont conventionnels et de ce fait, *« quasi-arbitraire »*[59]. Ils peuvent donc être pris comme des **symboles** peirciens.

D'autres gestes, comme les *déictiques,* ont un lien de contiguïté entre le signe et l'objet, ils sont de l'ordre des **indices**.

Un autre type de geste, nommé les *kinémimiques,* qui présentent un rapport de similarité avec l'objet qu'ils signifient ; ce sont des **icônes**.

La définition du signe peircien nous permet de préciser que trois types de signe gestuel existent : le symbole, l'indice et l'icône. Ainsi le geste pourrait avoir des fonctions variées.

D'un autre côté, Calbris définit le geste *coverbal* en tant que *« signe, polysémique, toujours motivé et conventionnel »*[60]. En effet, il prend d'abord le geste comme signe, partagé par la même culture et la même langue (conventionnel). Un signe qui présente un lien naturel, de contiguïté ou de ressemblance, entre son aspect physique et sa signification (motivé). Enfin, qui présente une multitude de significations possibles (polysémique).

Pour notre part, nous avons pris le signe gestuel, d'abord, en tant que signe motivé, c'est-à-dire présentant un lien naturel de contiguïté avec sa signification, par exemple : un individu à qui l'on pose une question, et qui en répondant met sa main sur son front laissant

[57] Calbris G. *Principes méthodologiques pour une analyse du geste accompagnant la parole*, In : Mots, décembre 2001, N°67, Pp 129.
[58] Ibidem
[59] Bourcier L. *Les pratiques gestuelles : outils d'apprentissage du FLS*, Mémoire en Master didactique, Sous la direction de V. Brunetière, Paris V, 2005, pp. 13.
[60] Calbris G. *Principes méthodologiques pour une analyse du geste accompagnant la parole*, In : Mots, décembre 2001, N°67, Pp 130.

voir qu'il y a lieu d'une réflexion. Ce geste, inconscient, met en évidence le lien qu'il y a entre le geste et sa signification.

Cependant, une simple réflexion, mais importante, mérite d'être présentée ici. L. Bourcier cite Cosnier : *« Comme toute conduite, le geste a des racines organiques, mais les lois du geste, le code tacite des massages et des réponses transmis par le geste sont l'œuvre d'une tradition sociale complexe »*[61]. Par tradition sociale, nous comprenons qu'à chaque société ses propres traditions. Un quelconque geste appartient, de ce fait, à une culture, même si cette dernière n'est pas la sienne. Ainsi, le geste n'est donc pas totalement universel. En effet, si sa signification dépend d'une culture donnée et qu'une fois le geste change de culture, il change de signification, la maitrise de sa réalisation et de sa signification résulte de l'apprentissage d'un code propre à chaque société.

C'est dans ce cas que le signe peircien rend compte de sa valeur. Il existe un fait réel qui présente le geste comme signe arbitraire. Mais aussi, il présente certaines caractéristiques universelles telles que l'exemple de « *la main réflexive* » cité plus haut. Il y aurait donc des gestes purement arbitraires et d'autres relativement arbitraires.

#### 3.1.3. La double articulation du geste

Le concept de « double articulation » nous renvoie à la définition du signe d'André Martinet, selon laquelle le signe est la combinaison d'unité d'une première articulation ou unités significatives (les monèmes) et d'une deuxième articulation ou unités distinctives (les phonèmes).[62] C'est dans cette optique que les premiers travaux sur la gestuelle, par l'anthropologue Birdwhistell, puisent leurs bases dans la double articulation de Martinet dans la mesure où celui-ci distingue les plus petites unités distinctives du geste appelées *kinèmes* ; et les unités significatives ou douées de sens appelées *kinémorphème*.

Nommé par Birdwhistell « analyse kinésique », Cette méthodologie reste l'une des plus rigoureuse. En effet, *« l'analyse kinésique s'est consacrée tout d'abord à l'étude du comportement moteur envisagé en lui-même, indépendamment de toute interaction avec le langage verbal »*.[63] On envisage, ainsi, de découper l'unité gestuelle en plusieurs unités d'abord significatives pour isoler, par la suite, d'autres unités distinctives. Cependant,

[61] Bourcier L. *Les pratiques gestuelles : outils d'apprentissage du FLS*, Mémoire en Master didactique, Sous la direction de V. Brunetière, Paris V, 2005, pp. 11
[62] Martinet A. *Eléments de linguistique générale*, Ed. Armand Colin, Paris, 1998.
[63] Birdwhistell R. & Lacoste M. *L'analyse kinésique*, In : Langages, 3e année, N°10, 1968, pp. 101.

l'analyse kinésique fait une description micro-analytique et, de ce fait, elle reste très détaillée et encombrante, comme dans notre cas, quand il s'agit d'une étude sur plusieurs gestes.

## 3.2. Typologie gestuelle

A partir de la typologie gestuelle proposée par Cosnier, on distingue les gestes communicatifs des gestes extra-communicatifs. Nous nous intéresserons, plus particulièrement, aux gestes communicatifs vu qu'ils partagent un intérêt majeur dans, non seulement, notre analyse des gestes mais aussi dans la répartition des différents gestes.

### 3.2.1. Geste communicatif

Les gestes communicatifs sont *« obligatoirement liés à l'échange discursif »*[64] dans la mesure où ils ont pour but la transmission d'un message dans une situation que Cosnier appelle *« la gestualité conversationnelle »*. Ils se subdivisent en trois groupes :

- **Les gestes quasi-linguistiques** : sont des gestes, comme leur appellation l'indique, conventionnels substituables à la parole et propres à une culture donnée. Ils ont le plus souvent un équivalent verbal. En étant associé à la parole, ils prennent le statut de geste « illustratifs ».
- **Les gestes synchronisateurs** : sont des gestes effectués et par le locuteur et par le récepteur afin d'assurer la coordination de l'interaction. Cela peut se résumer dans le regard, froncement des sourcils, par un autre geste, etc. Autrement dit, ils permettent d'assurer, dans une interaction, que le discours émis est bien reçu. Dans le langage de la programmation neurolinguistique, cela est nommé le *feedback* qui se résume, généralement, en un signal nous permettant de savoir que l'interlocuteur reçoit, donc réagit.
- **Les gestes co-verbaux** : en contraste avec les précédents, sont *« toujours dépendants d'une production verbale simultanée »*.[65] Autrement dit, ils ont besoin de la production verbal afin de prendre sens. En étant contigüe à la production verbale, ces gestes participent, parfois, à la fonction dénotative du discours (gestes référentiels). *« Ils explicitent l'évocation verbale du référent »*[66] en le désignant par des gestes de **pointages** ou **déictiques**. Soit en l'illustrant par des gestes **illustratifs** ou **iconiques**[67].

[64] Cosnier J. & Vaysse J. *Sémiotique des gestes communicatifs*, In : Nouveaux actes sémiotiques, 52, 1997, pp. 4
[65] Ibidem pp. 5
[66] Ibidem
[67] Nous allons définir un peu plus loin la typologie gestuelle dont figure ces types de gestes.

D'autres fois, ils connotent le discours (gestes expressifs). On y classe le plus souvent les mimiques faciales et les gestes exagérés. Cosnier et Vaysse citent :

> *« Cette sous-catégorie kinésique est d'une grande utilité pour la compréhension de l'énoncé car elle introduit et véhicule l'essentiel de sa composante affectivo-émotionnelle, en référence à des émotions fondamentales dont l'expression corporelle est culturellement partagée.»*[68]

Enfin, ils participent en tant que geste « de battement » ou en mouvement rythmant la production verbale (gestes paraverbaux). En fait,

> *« Ces paraverbaux sont plus au service du processus énonciatif (fabrication de l'énoncé) qu'au service de l'énoncé lui-même, car leur aide à l'organisation discursive prime sur leurs apports sémantiques proprement dits, autrement dit ces gestes sont souvent plus utiles au parleur, comme facilitateurs cognitifs, qu'au receveur.»*[69]

#### 3.2.2. Geste extra-communicatif

Ces gestes ne sont pas doués d'une intention de communiquer. En effet, ils sont centrés sur des gestes visant des objets qu'une personne manipule. Cosnier les appelle *« les gestes de confort »*[70] qui accompagnent le discours sans pour autant qu'ils véhiculent d'informations officielles. Nous pourrions citer comme exemple l'auto-contact, manipulation d'objet se trouvant à proximité, grattage, etc. Cependant, nous pourrions supposer aussi que, parfois, ces gestes peuvent être révélateurs d'un état physique ou psychique de l'interlocuteur. Cela pourrait être le résultat d'un dégout face à la personne ou au sujet de l'interaction. De ce fait, tout dépend du point du vue d'où l'on peut approcher ces gestes. Il existe, néanmoins, d'autres typologies effectuées par d'autres auteurs que nous avons jugé nécessaire de mentionnés[71]. Ceci nous facilitera l'interprétation du geste au moment de l'analyse expérimentale.

[68] Cosnier J. & Vaysse J. *Sémiotique des gestes communicatifs*, In : Nouveaux actes sémiotiques, 52, 1997, pp. 7
[69] Ibidem pp.8
[70] Ibidem
[71] Ce n'est nullement une liste exhaustive.

### 3.2.3. Répartition des gestes selon McNeill

En contraste avec la répartition du geste selon Cosnier, McNeill[72], distingue cinq types de geste accompagnant la parole qui seront représentés dans le schéma qui suit :

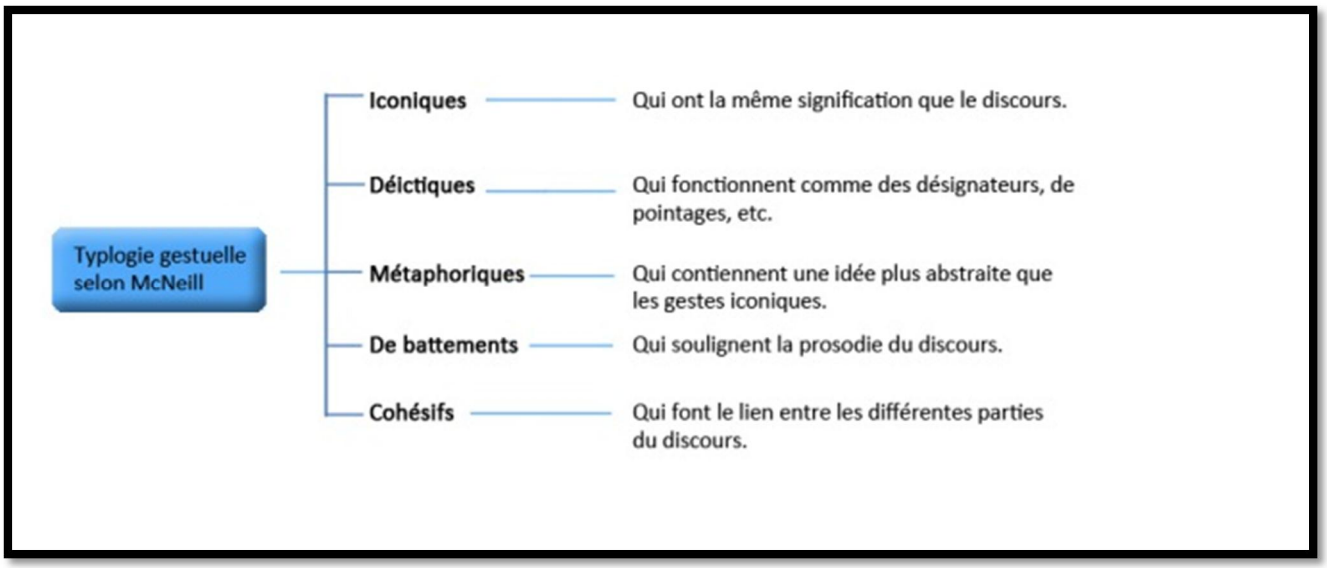


Figure 6 : Typologie gestuelle selon McNeill.

Les gestes **iconiques** fonctionnent comme une redondance du discours. Ils ont ainsi la même signification que le discours lui-même : une personne parlant d'un carré tout en le dessinant avec ses mains, illustre bien ce type de geste.

Les **déictiques** fonctionnent comme des désignateurs. Ils sont plus présents chez les enfants qui pointent du doigt dans chaque élément qu'ils désignent. Aussi, ce type de geste est beaucoup plus explicite au moment où l'individu se prend comme point de départ dans l'espace pour situer toute autre élément étant plus loin : indiquer à une personne où se trouve tel bâtiment.

Les gestes **métaphoriques** sont semblables aux gestes iconiques mais ne sont pas aussi clairs et simples. Ainsi, un enseignant en physique quantique parlant de la lumière et des photons ne pourra utiliser que des gestes flous, abstraits, ne représentant rien en particulier pour illustrer ce qu'il dit.

Les gestes **de battements** sont ceux accompagnant le rythme de la parole. Ce sont ces gestes de coordination appuyant le « et », « puis », « parce que », etc. dans un débat par exemple. Ils sont au service de la prosodie dans le discours. Ces gestes sont un outil pour

[72] Raibaud J. & Baldy R. *Verbalisation et gestuelle lors de la description d'un dessin chez des enfants de 5ans, 7ans et 9ans*, In : Bulletin de psychologie, N° 483, 2006, pp. 297

convaincre mais aussi un handicap qui laisse voir certaines émotions voir même certaines intentions.

Enfin, les gestes **cohésifs** sont ceux accompagnant la parole, reliant les différentes parties du discours.

### 3.2.4. Répartition des gestes selon leurs fonctions

D'autres auteurs, à l'instar de Calbris ou Bradmetz[73], proposent une classification du geste selon leurs fonctions et non leurs types. Elle comporte quatre catégories que nous allons présenter dans ce schéma :

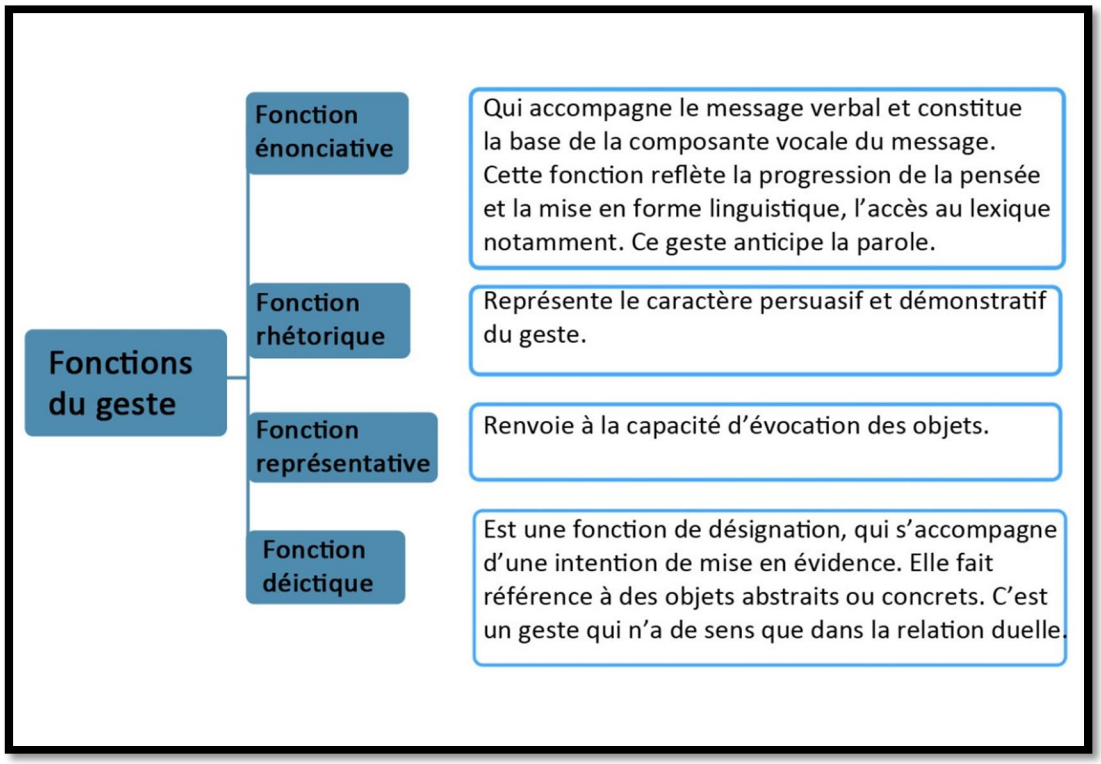


Figure 7 : Fonction du geste selon Calbris et Bradmetz.

Nous pourrions effectuer une certaine ressemblance avec la typologie gestuelle de Cosnier. En effet, la **fonction énonciative** peut contenir des gestes iconiques vu qu'elle accompagne la parole et, dans certains cas, elle l'anticipe. C'est, aussi, dans cette fonction que nous pourrions classer les gestes cohésifs.

La **fonction rhétorique** est une composante essentielle. Cela peut se présenter dans la posture qu'on adopte dans certains cas. Par exemple, la posture et les gestes d'un individu dans une soutenance d'un mémoire de fin d'étude, étant avec ses collègues ou avec des

[73] Ibidem

personnes quotidiennement fréquentées, changent et se différencient. Ce changement nous permet d'avoir une idée générale sur l'individu en question. Ne sommes-nous pas, dans ce cas, dans une perspective de psychologie comportementale ? Nous pourrions y classer les gestes de battements.

La **fonction représentative** renvoie à la capacité de représentation gestuelle de différents objets abstraits ou concrets. Nous pourrions y classer dans cette fonction les gestes iconiques et métaphoriques.

La **fonction déictique** est une fonction de désignation. Elle est contigüe à ce qu'elle désigne d'où elle tire la signification du geste. Les gestes métaphoriques et déictiques peuvent y figurer.

Une dernière fonction que nous avons jugé utile d'évoquer, mais qui ne figure pas, comme vous l'avez sans doute remarqué, dans les quatre fonctions citées plus haut, C'est la **fonction de synonymie**. En effet, Calbris, cité par J. Raibaud et R. Baldy, qualifie certains gestes de synonyme : *« le geste est dit synonyme s'il peut être verbalisé sous la même forme que celle de l'énoncé. »*[74]

Pour notre part, nous allons nous intéresser à deux principales fonctions, énonciative et rhétorique, que nous jugeons importantes afin de comprendre le geste en lui-même, ensuite dans son contexte verbal afin d'appréhender son sens global.

## 3.3. Rapport du geste au langage verbal

### 3.3.1. Le geste : élément d'un énoncé

Comme nous l'avons vu, lors de la présentation de la typologie gestuelle, le geste ne peut fonctionner de façon isolée, puisque sa vocation première est de compléter le verbal. C'est, donc, le message verbal et gestuel qui constitue le sens du « message total ». Si un geste ne peut donc prendre tout son sens qu'accompagné du verbal et plus largement de sa situation d'énonciation, il serait donc l'un des composants d'un ensemble plus vaste : l'énoncé.

### 3.3.2. L'intrication de la langue et du langage gestuel

Le postulat de multicanalité nous oblige à ne pas sélectionner à priori les aspects verbaux et non verbaux mais à les considérer comme synergiques. On doit à Birdwhistell,

[74] Ibidem

d'avoir réalisé une expérience, citée par Chétochine[75], en analysant l'homme politique Fiorello La Guardia. Ce dernier parle trois langues dont, bien sûr, l'italien. Birdwhistell filme cet individu dans différentes séquences où apparaissent ces trois langues. Il projette, par la suite, ces films à des personnes connaissant ces trois cultures et prend la précaution de couper le son. Toutes peuvent ainsi déterminer quelle langue La Guardia utilise à chaque moment. Il en conclut que l'homme change de langage corporel quand il change de langue.

Nous avons jugé important d'inclure cette expérience dans notre étude car, comme cité précédemment, le langage humain, qu'il soit verbal ou non verbal, dépend de sa culture, mais aussi et surtout de son environnement. *« Cela étant, sortis de leur contexte social, tous les individus utilisent, pour exprimer des choses identiques, un non-verbal globalement similaire »*.[76]

#### *3.3.3. Le geste et la construction du sens*

Dans une étude[77] faite par Kandon, ce dernier souligne le fait que les participants ont pris conscience de l'utilité des gestes et leur prêtent un caractère expressif et communicationnel. *« Le geste est donc considéré, par les locuteurs eux-mêmes, comme une ressource expressive ayant pour utilité première de transmettre du sens. »*[78]. Cependant, comment se construit le sens dans un geste ?

Nous savons d'ores et déjà que notre étude portera sur les gestes communicatifs. Ces gestes sont accompagnés d'une production verbale qui, nous l'avons vu, entretient diverses relations geste/parole. A. Batista nous dit que les gestes ont souvent la fonction *d'améliorer la qualité de la communication.* En d'autre terme, *« les locuteurs produisent des gestes lorsque certains points de leur discours manquent de précisions ou de détails »*[79]. Ainsi, il propose cinq relations entre geste et parole que nous avons résumés dans ce qui suit :

- Un geste peut **renforcer** un acte illocutoire lorsque le geste est redondant avec sa production verbale. En effet, c'est la fonction première des gestes redondants : une personne refusant quelque chose en communiquant verbalement « non » et gesticulant

[75] Chétochine G. *La vérité sur les gestes*, Ed. Eyrolles, Paris, 2008, pp 35-36
[76] Ibidem pp. 37.
[77] Batista A, *Le développement multimodal de la communication au cours de la petite enfance*, Thèse de doctorat en didactique, Sous la direction de J.M. Coletta & M.T, Le normand, Grenoble, Soutenu en 2011, pp 85
[78] ibidem
[79] Batista A, *Le développement multimodal de la communication au cours de la petite enfance*, Thèse de doctorat en didactique, Sous la direction de J.M. Coletta & M.T, Le normand, Grenoble, Soutenu en 2011, pp 85

(un aller-retour de la tête de gauche à droit). Ce geste est vraisemblablement redondant mais qui joue le rôle de renforcer l'acte verbal.

- Un geste peut **se substituer** à la parole. Dans le cas où le locuteur ne parvient pas à mettre une production verbal à la place du mot qu'il veut désigner mais utilise un geste iconique ayant pour rôle d'illustrer les caractéristiques générales de l'objet qui désire: un locuteur, au cours d'un repas, qui demande le sel non pas en le disant mais en gesticulant comme s'il te tenait déjà dans sa main.
- Un geste peut **compléter** l'information verbale. En enlevant l'ambiguïté que porte sa production verbale. Dans ce cas, les gestes déictiques peuvent compléter une information verbalement transmise en désignant le référent dont on parle. Batista présente un exemple intéressant : un enfant disant *« il était comme ça puis il est devenu comme ça »* en [écartant les mains et gonflant les joues]. Cette production verbale ne peut être compléter que par un geste désignant le référent.
- Un geste peut apporter une information **supplémentaire**. En effet, dans le cas où en désignant « une personne assise », il y a la fonction de désignation et la production verbale de « assise ». Ainsi, les deux modalités verbale et gestuelle apportent deux informations différentes.
- Enfin, il arrive que le geste soit en **contradiction** avec la parole verbale. Ceci est flagrant au moment de gouter à un plat en exclamant : « c'est très bon ! » mais en ayant une mimique faciale de *dégoût*. De ce fait, *« le geste peut trahir la pensée profonde d'un locuteur »*.[80] C'est dans ce sens que Chétochine cite Wilhelm Wundt qui déclare que *« les gestes, lors d'une communication, ne trouvent pas leur raison d'être dans la motivation de communiquer un concept, mais bien dans l'émotion ressentie à propos du concept »*.[81]

Pour conclure, il existe un lien entre chaque production verbale et sa correspondance gestuelle. Pour notre part, nous étudierons principalement le rapport de redondance, de complémentarité et de supplémentarité. Toutefois, cela n'exclut en rien les autres rapports, nous pourrions en faire appel s'il y a lieu de le faire.

---

Batista A, *Le développement multimodal de la communication au cours de la petite enfance*, Thèse de doctorat en didactique, Sous la direction de J.M. Coletta & M.T, Le normand, Grenoble, Soutenu en 2011, pp 87

[81] Chétochine G. *La vérité sur les gestes*, Ed. Eyrolles, Paris, 2008, pp 9

## Synthèse

Si le geste est partie prenante dans toute situation de communication verbale, ce n'est que parce qu'il possède une importance dans la transmission du message. En effet, nous avons vu que la communication en général est multimodale. Elle fonctionne sous plusieurs canaux de transmission. Le non verbal contribue de 58% dans la transmission du message. Ainsi, le geste est beaucoup plus considérable quant au fonctionnement langagier humain.

Ceci dit, rien ne nous permet de réfuter que dans notre interaction quotidienne, on use fréquemment des procédés argumentatifs, donc de gestes accompagnant ces derniers. Mais au contraire, cela reste une possibilité que nous essayerons d'expliquer au cours du prochain chapitre.

# Chapitre pratique :

# Méthodologie et analyse.

Nous allons à présent traiter, dans ce chapitre, la méthodologie adoptée pour effectuer l'analyse des gestes. Nous allons donc voir d'abord les différentes approches de l'analyse pour situer notre recherche. Puis nous présenterons notre propre approche pour la transcription et l'analyse.

# 1. Questions méthodologiques

## 1.1. Elaboration du corpus

Dans cette partie, nous allons exposer en détails avec quelle méthode et comment nous avons codé et comptabilisé nos données afin de répondre à nos questions de départ.

### 1.1.1. Propriété du corpus

Lorsque l'on désire effectuer une recherche sur la gestuelle, se pose le problème du recueil de données exploitables. En effet, nous sommes dans l'obligation de choisir un corpus audiovisuel. La raison étant d'abord que l'unité gestuelle dure quelques secondes et donc, à moins d'avoir une mémoire infaillible, nous devons revenir sur la séquence plusieurs fois. Ensuite, il faut savoir que les unités gestuelles ne se distinguent pas comme les unités de la langue

> *Les gestes étant donné leur déploiement tridimensionnel peuvent s'associer, se combiner, se condenser ; l'analyse en unités syntagmatiquement concaténées est le plus souvent impossible et leur description ne peut s'appuyer valablement sur un modèle structural […]*[82]

Nous avons donc affaire à un corpus audiovisuel homogène, composé de deux dimensions simultanées ; la séquence sonore et le continuum visuel.

### 1.1.2. Sélection des données

Vient ensuite la difficulté de sélection de données. Parmi la diversité des gestes potentiellement analysables, nous avons choisi, dans un premier temps, de visionner le document audiovisuel sans le son. En effet, notre analyse se portera beaucoup plus sur le geste, nous avons donc essayé de repérer les types de gestes et leurs fréquences approximatives d'apparition.

[82] Cosnier J. & Vaysse J. *Sémiotique des gestes communicatifs*, In : Nouveaux actes sémiotiques, 52, 1997, pp. 3

Précisons également que le visionnage sans le son permet de distinguer si le geste à un signifié correspondant dans la chaine verbale. Autrement dit, s'il présente une similitude avec son référent. Notre première observation repose donc sur la similitude des gestes avec une correspondance verbale.

## 1.2. Quelle méthode d'analyse ?

Décrire un corpus gestuel nécessite tout d'abord d'adopter un point de vue. Le traitement du corpus pose des problèmes *« encore mal résolus »*[83]. En effet, il n'existe pas encore de méthode formelle de transcription ou d'analyse des gestes parce qu' *« il n'y a pas d'unités signifiantes pouvant former lexique. »*[84] Aussi *« l'absence de segmentation linéaire et de combinatoire d'unités élémentaires »*[85] fait défaut afin d'établir une méthodologie de la gestuelle. Cependant, certaines approches de différents théoriciens sont intéressantes.

### 1.2.1. Etique ou émique ?

Le point de vue étique correspond à *« une étude objective des événements dans leur aspect physique indépendamment de toute interprétation ou intentionnalité du sujet. »*[86] Dans ce cas, l'analyse du corpus est *« en soi et pour soi »*[87], sans tenir compte des conditions d'énonciation du producteur du message. Tandis que le point de vue émique rend compte *« des phénomènes dans leur pertinence pour leurs producteurs-utilisateurs. »*[88]

Nous nous situons donc dans une démarche étique plutôt qu'émique. La raison étant que notre analyse ne prend pas en considération les conditions de la production du message ni avec quelle intention. C'est plutôt qu'une fois le sujet émet son message que notre analyse intervient.

### 1.2.2. Macro ou microanalyse ?

Les méthodes micro-analytiques sont *« basées plus ou moins explicitement sur l'utilisation du modèle linguistique structural de la double articulation. »*[89] En effet, cette méthode correspond à l'analyse kinésique ou « kinesics » de Birdwhistell. Ce dernier distingue les *kinèmes* (phonèmes) et les *kinémorphèmes* (morphèmes). Ainsi, par exemple

[83] Cosnier J. *Communication non verbal et langage*, In : Psychologie Médicale, 11, 1977, pp 2035
[84] Ibidem
[85] Ibidem
[86] Bourcier L. *Les pratiques gestuelles : outils d'apprentissage du FLS*, Mémoire en Master didactique, Sous la direction de V. Brunetière, Paris V, 2005, pp. 21
[87] Ibidem
[88] Ibidem
[89] Cosnier J. *Communication non verbal et langage*, In : Psychologie Médicale, 11, 1977, pp 2035

pour la face, 57kinèmes[90] sont décrits : un soulèvement de sourcils, mouvement de narines, etc. Cependant, cette méthode devient très laborieuse et surtout encombrante quand il s'agit de faire une étude sur une interaction plus longue. *« De tels systèmes peuvent rendre des services pour l'étude de courts fragments mais s'avère très complexes pour celle des interactions plus longues. »*[91]

A l'inverse de cette décomposition en unités minimales, il existe la méthode macro-analytique : *« elle se rapproche des méthodes éthologique habituelles : elle consiste à repérer les schèmes d'activité et à les décrire en langage habituel »*[92] Cette méthode ne cherche pas à subdiviser le geste en unités codées mais se contente de les décrire simplement dans un vocabulaire courant.

Par exemple un déplacement effectué par le sujet sera défini comme un tout : marche arrière, ou marche avant du sujet. Alors qu'en microanalyse, il sera décomposé en unité plus petites jambes, pieds, et le mouvement, avant, arrière, etc.

Pour notre part, nous nous situons au croisement des approches macro- et micro-analytiques. En effet, la micro-analyse est une approche rigoureuse et scientifique mais à tendance à *« démultiplier les traits identifiés et l'analyse en devient plus difficile à comprendre »*[93] quant à l'approche macro-analytique, elle a tendance à décrire d'une manière superficielle et globale. Nous allons procéder par une description, non pas en unités minimales du geste (c'est-à-dire : doigts, mains, bras, abdomen, etc.) mais nous allons spécifier par exemple les mains, les bras, la tête, etc. Donc, nous nous situons au croisement des deux approches.

#### 1.2.3. L'analyse fonctionnelle

Cosnier distingue l'analyse fonctionnelle comme troisième élément, suivant la macro- et la micro-analyse, permettant, ainsi, de classer les différents types du geste. En effet, cette analyse fonctionnelle *« succède à l'observation macro-analytique et essaie de classer les différents schèmes d'activité selon leur fonction communicative. »*[94]

[90] Ibidem
[91] Ibidem. pp. 2036.
[92] Ibidem
[93] Bourcier L. *Les pratiques gestuelles : outils d'apprentissage du FLS*, Mémoire en Master didactique, Sous la direction de V. Brunetière, Paris V, 2005, pp. 26
[94] Cosnier J. *Communication non verbal et langage*, In : Psychologie Médicale, 11, 1977, pp 2036

Nous avons déjà évoqué cette classification dans notre énumération de la typologie gestuelle. Cette analyse nous sera d'une grande utilité au classement des gestes. Et de ce fait, à établir leur signification.

## 1.3. Méthodologie d'analyse

### 1.3.1. Délimitation de l'unité gestuelle

La disposition du geste dans notre corpus est en mouvement continu. De plus, s'ajoute la difficulté que deux gestes peuvent s'entremêler, s'effectuer en même temps, comme le signal Cosnier : *« les gestes étant donné leur déploiement tridimensionnel peuvent s'associer, se combiner, se condenser, […] »*[95] Il est donc difficile de les isoler. Gardons ceci en mémoire quelques instants.

D'un autre côté, nous savons, d'après Calbris, que le geste s'effectue en trois temps : la détente, l'apogée et le retour *« le geste lui-même se décompose en trois temps : il part d'une position de repos pour y revenir après avoir atteint son apogée, appelée peak par Mcneill, stroke par Kendon »*[96] Ce qui est encore plus intéressant, c'est que *« l'apogée du geste est synchrone de l'accent vocal porté sur le mot pertinent »*[97].

Nous pouvons déduire que plus le mot, ou dans notre cas l'argument, est pertinent pour le sujet plus l'apogée du geste sera identifiable. Autrement dit, plus la séquence verbale sera importante, incluant un ou plusieurs mots-clés de l'argument, plus il y aura de chance que le geste atteint son apogée à ce court instant. Nous pouvons à priori délimiter le geste suivant son point le plus signifiant. Encore faut-il délimiter l'apogée d'un geste ?

Pour se faire, nous avons choisi de procéder par « arrêt sur image ». En effet, pour parvenir à isoler les gestes, il faut essayer de décrire ce que l'on observe. Le mouvement tridimensionnel évoqué plus haut est décomposé en une succession d'image fixe. C'est un moyen d'identifier les traits constitutifs du geste et éventuellement de définir s'il présente un lien de motivation ou d'immotivation avec son référent ou signifié.

[95] Cosnier J. & Vaysse J. *Sémiotique des gestes communicatifs*, In : Nouveaux actes sémiotiques, 52, 1997, pp. 3
[96] Calbris G. *Principes méthodologiques pour une analyse du geste accompagnant la parole*, In : Mots, décembre 2001, N°67, Pp 139
[97] Ibidem.

### 1.3.2. Description et transcription du geste

La description du geste ne repose sur aucun codage universel. *« L'absence de standardisation formelle »*[98] d'une description du geste ne facilite pas sa description, encore moins sa transcription. La description du corpus doit, donc, d'être maniable suivant les besoins de chaque corpus.

Nous nous sommes inspiré de la méthodologie de description de Calbris. Celui-ci proclame que *« le geste se décompose en cinq éléments constitutifs principaux : le segment corporel, […] la latéralité, […] la configuration, […] l'orientation […] ; enfin, […] le mouvement. »*[99] Ceci étant pris en considération dans notre transcription à une différence près : nous avons ajusté ces cinq éléments pour en garder que deux. En effet, nous avons intégré la dimension visuelle dans notre transcription, ce qui a pour effet, **l'annulation** de certains aspects notamment *le segment corporel*, *la latéralité* et *l'orientation*. L'emploi du terme d' « annulation » n'est nullement dans le sens de *suppression* mais plutôt pour signaler qu'il n'y a plus nécessité de les transcrire puisqu'ils sont inclus dans notre dimension visuelle.

Ainsi, vu que notre corpus se compose de deux dimensions (auditive et visuelle), nous avons jugé nécessaire d'inclure la dimension visuelle dans la transcription du geste. Cette dernière se résume en une illustration photographique, extraite directement de notre corpus, du geste en question à un moment précis, celui de son *apogée*.

Nous allons voir, dans ce qui suit, une convention de transcription du geste. Ce qui nous permettra de lire correctement un geste et de comprendre son fonctionnement moteur, c'est-à-dire son aspect physique tel que nous pouvons l'apercevoir.

### 1.3.3. Convention de transcription

L'intérêt de donner une telle transcription est de permettre de saisir dans la simultanéité l'ensemble des gestes effectué en relation avec la parole. C'est pourquoi le mouvement gestuel et verbal sera transcrit accompagné d'une dimension visuelle de l'apogée du geste.

Précisons, d'abord, que nous sommes dans l'obligation de mettre une convention à votre disposition afin que vous puissiez lire les gestes transcrits. Nous savons aussi que seul la

[98] Cosnier J. & Vaysse J. *Sémiotique des gestes communicatifs*, In : Nouveaux actes sémiotiques, 52, 1997, pp. 3
[99] Calbris G. *Principes méthodologiques pour une analyse du geste accompagnant la parole*, In : Mots, décembre 2001, N°67, Pp 133

configuration et le mouvement seront transcrits verbalement, pour les autres éléments du geste, ils seront inclus dans l'image accompagnant le geste.

#### *1.3.3.1. Configuration*

Ainsi, commençons d'abord par la configuration. Nous voulons, dans la mesure du possible, que le lecteur puisse voir le geste à travers son codage, Aussi, avons-nous cherché des analogies de forme entre le caractère typographique, présent sur le clavier, et la configuration gestuelle.

La main prend diverses formes : elle est soit « désignatrice », la main qui pointe du doigt, représenté par **[désI]** ; soit refermée en « poing », paume enroulée sur elle-même **[P]** ; soit refermée en « pyramide », extrémité des doigts réunie en pointe **[Δ]** ; soit les doigts formant une « pyramide » mais ouverts ressemblant à un « bol », comme pour saisir une pomme **[Ω]**.

Aussi, la main tendue, plate et doigts serrés **[Ξ]** ; le pousse et l'index formant un cercle et les autres doigts tendus, **[ЮO]** ; main ouverte et doigts courbés, paume oblique **[√]**.

Nous avons aussi fait la distinction entre un geste effectué avec les deux mains et le geste nécessitant les deux mains pour être effectué. Ce dernier, nous en répertorions deux : deux mains ouvertes rapprochées, formant « un livre ouvert » [W] ; et deux mains formant un cadre laissant un espace entre elles, est représenté par [ ∏ ]. Quant au même geste effectué avec les deux mains est simplement transcrit par la répétition du signe typographique : les deux mains formant un geste oblique [√√].

Par souci d'éclaircissement, nous avons jugé utile de résumer cette convention[100], dans le tableau qui suit, où figure et les signes typographiques et leurs correspondances visuelles.

| Typologie du geste | Référence visuelle | Typologie du geste | Référence visuelle |
|---|---|---|---|
| [désI] | | [Ξ] | |

[100] Convention que vous pourrez retrouver dans l'annexe 2.

| | | | |
|---|---|---|---|
| [P] | | [Ю] | |
| [Δ] | | [√] | |
| [Ω] | | [W] | |
| [ ∏ ] | | [√√] ou [ΔΔ] etc. | |

Tableau 1 : Signes typographiques de la transcription et leurs correspondances visuelles.

***1.3.3.2. Mouvement***

Quant au mouvement, sa transcription est simple. En effet, elle est notée après la configuration et est transcrit par deux points suivis de la direction vers où le mouvement s'effectue. Ainsi, pour un mouvement vers la gauche de la main **[désі ..g]** ; vers la droite **[désі ..d]** ; vers le haut **[désі ..h]** ; vers le bas **[désі ..b]** ; vers l'avant **[désі ..a]** ; enfin, vers l'arrière **[désі ..r]**.

Par ailleurs, il existe certains déplacements complexes des gestes. En effet, certains mouvements sont circulaires **[désі ..O]** ; d'autres désignent un « va et vient » de la main (parfois même plusieurs va et vient). Celui-ci est transcrit suivant sa direction donc : [désі ..g↔] et [Δ ..↕] pour souligner un va et vient respectivement de gauche à droite et de haut en bas.

Enfin certains mouvements effectués vers une quelconque direction ne sont pas linéaires mais sont effectués de haut en bas tout en se déplaçant : [Δ ..g∩].

## 2. Description du corpus

Dans cette partie consacrée aux données constatées, nous allons donc présenter notre corpus dans une démarche qui se veut observatrice, dans le but de faciliter la prochaine étape qui constitue l'analyse et l'interprétation du corpus.

### 2.1. Présentation du corpus

Nous avons segmenté une partie de notre corpus en 29 séquences. Cette segmentation est faite à partir des arguments et éventuellement des explications donnés par le sujet. Donc, pour chaque séquence, nous avons un ou plusieurs arguments.

Nous avons par la suite analysés la gestualité du sujet suivant ces séquences. Le taux de gestes dans une séquence démarre de 1 geste par séquence[101] jusqu'à 11 gestes par séquence.[102] Sur un total de 113 gestes analysés.

### 2.2. Observation et constatation du corpus

Notre première constatation demeure que les 13 premières séquences présentent généralement des gestes facilement identifiables. Nous nous expliquons : au début de la conférence, notre sujet Omar A., effectue beaucoup moins de geste comparé aux dernières séquences. En prenant en considération la complexité des gestes effectués, nous pouvons dire que le degré de gesticulation s'accroit et se complique d'avantage.

En revanche, il n'y pratiquement pas de gestes simples. En effet, nous savons que par geste simple nous entendons la forme canonique du geste soit : un début, un apogée et une fin, à titre d'exemple :

| | | |
|---|---|---|
| **Séq. 05** | C'est que les gens ordinaires [Ξ..aO], les peuples, les populations…etc. | Début Apogée Fin |

Or, dans une chaine verbale où beaucoup de gestes se succèdent, cette forme simple est maniée suivant les conditions des productions verbales. De ce fait, souvent nous observons

[101] Séquence 6, 8 et 15.
[102] Séquence 14

que la fin d'un geste correspond au début d'un autre geste.[103] Nous entrons ainsi dans la définition du geste complexe.

Ce dernier relève, en fait, de l'aspect kinésique du geste. Rappelons-nous qu'il ne faut pas confondre l'aspect kinésique et l'analyse kinésique de Birdwhistell. En effet, cette dernière relève d'une méthodologie de transcription et d'analyse du geste. En revanche, l'aspect kinésique se résume au comportement-moteur gestuel du sujet[104].

Ainsi, pouvons-nous dire que la production gestuelle a un aspect kinésique variable : le retour peut être partiel et devient le début d'un geste suivant[105] ; la gesticulation peut rester figée pendant un moment ; l'apogée peut être multiple ; quelquefois s'observe une main qui commence à bouger avant que l'autre main ne finissent le geste[106] ; etc. Cependant, transcrire toute cette variation kinésique risquerait de le rendre difficilement lisible. Toutefois, certaines précisions seront inévitables pour notre analyse.

Une première analyse et une classification des gestes ont été menées pour la classification gestuelle. En effet, notre classification est faite essentiellement en fonction du facteur formelle puis reliée au facteur verbal. Ainsi, tout geste ayant un lien direct avec son référent est classé iconique. Les gestes déictiques sont ceux qui désignent soit un référent présent : le public, le son, etc. ; soit un référent abstrait comme la démocratie, l'économie, etc. d'une manière générale, tout geste qui fonctionne comme désignateur d'un concept concret ou abstrait. Les gestes de battement sont ceux accompagnant le sujet dans son discours. C'est-à-dire qu'ils soulignent la prosodie du discours. Notons, dans ce cas, que le ton de la voix nous a fortement aidés dans la détermination typologique du geste de battement, malgré que ce facteur, essentiel pourtant, ne soit pas pris en compte par notre analyse. Enfin, les gestes métaphoriques sont ceux qui présentent le plus de difficulté. Certains de ces gestes présentent un lien indirect avec leurs référents, renvoyant ainsi à des objets abstraits. D'autres, soulignent la configuration de la main qui présente aucun lien avec le verbal ou le référent.

Il est important de signaler que certains gestes appartiennent à deux catégories différentes. De ce fait, nous allons en préciser la signification dans la partie consacrée à l'analyse typologique de gestes.

[103] Séquence 2.02
[104] Kida T. *Nouvelle méthode de constitution d'un corpus pour transcrire gestes et intonations*, In : Corpus, 10, 2011, pp.50
[105] Séquence. 22.03 et 22.04
[106] Séquence 27.02

Il nous a paru nécessaire de citer ici notre classification typologique des gestes. En effet, ceci nous permettra d'entrer directement dans l'analyse des gestes. Ainsi, nous avons pu noter que pratiquement la moitié des gestes, soit 54 gestes, sont métaphoriques ; 32 gestes sont des désignateurs ou déictiques ; 23 gestes relèvent des gestes de battement et enfin 4 gestes sont iconiques.

Sur un taux de pourcentage, cela donne :

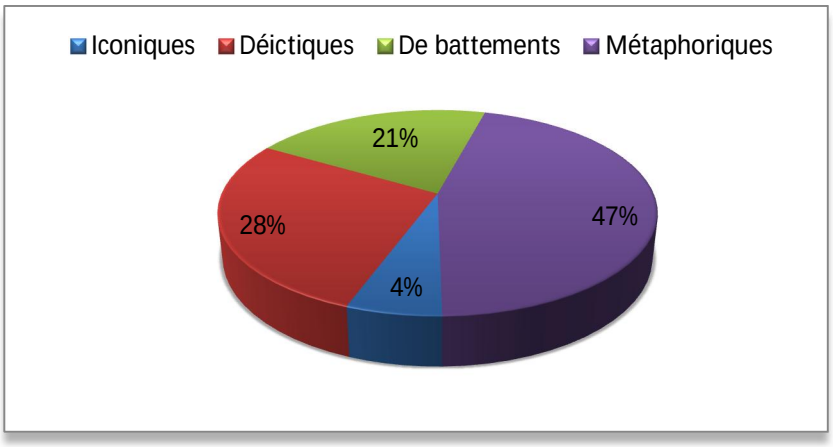


Figure 8 : Types et pourcentage de gestes constituant le corpus.

Nous avons également constaté que dans certains cas, le geste précède sa correspondance verbale. Cette anticipation n'est surement pas le choix du hasard mais relève d'un choix inconscient que nous allons traiter dans notre prochaine partie.

Nous allons également traiter de l'espace réel et l'espace virtuel. En effet, les gestes déictiques et certains des gestes métaphoriques nous laisse voir qu'il existe une « réalité réelle » entre le sujet et les récepteurs et une « réalité virtuelle » facilitant pour le sujet ou l'émetteur l'évocation de certains référents. Ceci conduit inévitablement à un genre de convention entre les deux pôles de la communication, nous allons aussi traiter de cette relation.

Et pour finir, nous allons traiter des différents types de gestes car nous avons remarqué qu'il y a certains gestes qui présentent une altération au niveau typologique.

# 3. Analyse et interprétation

## 3.1. Le décalage entre le verbal et le non verbal

Nous avons remarqué en effet un décalage ou plus précisément une anticipation du geste sur sa correspondance verbale. Cette anticipation n'est pas nouvelle dans le domaine de la gestuelle. En fait, elle interpelle l'interlocuteur à penser ou à se rendre en évidence du contexte verbal du geste en question. En d'autres termes, cela pousse le récepteur à « réagir » à ce qui vient d'être émis par le sujet. Réagir est pris dans le sens d'interpeller par une idée, un concept, etc. En effet, dans l'exemple suivant :

| Séq. 10 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 7'52'' | Est-ce qu'il y a une personne ici qui peut me<br>regarder dans les yeux et me dire que :<br>aujourd'hui, notre planète [ʜO ..↕] est bien gérée !<br>... **[√√]** le silence est éloquent. | <br>02 |

Le sujet défiant ainsi n'importe quelle personne pouvant lui affirmer que « *la planète est bien gérée* ». Il prend une courte « pause verbale » mais sa dimension gestuelle communique toujours [√√], attendant une réponse, un résultat. Pour qu'enfin, le verbal émis souligne le geste qui le précède : *« le silence est éloquent »*.

Nous venons de voir que le « silence verbal » a laissé place au non verbal exprimant ainsi par le geste une idée implicite. C'est-à-dire que ce geste, [√√] pourrait exprimer ainsi un résultat, une conclusion, etc.

Nous pourrions confirmer ce qui vient d'être dit par d'autres exemples similaires. C'est le cas de la séquence 4.02 où le geste des paumes obliques [√√] revient aussi dans exactement le même contexte. Autrement dit, le geste précède la parole verbale.

Par contre, dans la séquence 8.01 :

| Séq. 8 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 6'40'' | C'est du financement public mais le profit **[√√]** est privé. | |

| | | |
|---|---|---|
| | | 01 |

Le geste et la séquence verbale sont émis en même temps. Et l'apogée du geste [√√] coïncide avec le mot jugé le plus pertinent par le sujet : *« profit »*. Dans ce cas, le sujet ne fait pas de « silence verbale », ou une courte pause. Néanmoins, cela exprime toujours un résultat d'un processus déterminé par le contexte verbal.

Pour le troisième cas, où le geste vient après le verbal, c'est dans la séquence 12.05 :

| Séq. 12 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 8'19'' | Ou ces formations en gestion [ΔΔ] n'ont rien à voir avec la réalité [Δ ..g] ou la réalité [√] n'a rien à voir [désı ..∩] avec ce qu'on enseigne dans les écoles de gestion **[√√]** | 05 |

Le geste venant après *« dans les écoles de gestion »*. Nous remarquons clairement qu'il n'y a pas de « silence verbal » avant la production du geste, mais qu'il fonctionne, en fait, comme un résultat à l'énoncé entier. Expliquons-nous :

Force est de constater que la « pause verbale » est plus signifiante qu'il n'y parait. En effet, dans le premier cas, le sujet se « donne raison » d'une certaine manière en mettant au défi toutes les personnes présente dans cette conférence. En leur posant cette question, son geste [√√] est porteur d'une signification précise. En effet, la « pause verbale » réalisée juste après la question laisse entendre que quelqu'un puisse relever le défi. Mais, en même temps son geste souligne qu'il a raison étant donné que personne ne l'a relevé. De ce fait, au moment du geste celui-ci attend une réponse, un résultat.

Par contre, dans les deux autres situations où le geste est effectué d'abord, en même temps, ensuite, après la production verbale laisse voire qu'il n'y a pas de « pause verbale » précédant le geste. Néanmoins, le geste [√√] garde toujours sa signification de résultat évident. En effet, dans la séquence 8.01 *« mais le profit [√√] est privé »* le sujet dénonce le profit effectué au dos du public, le geste [√√] est le résultat d'un profit privatisé.

Certains gestes requirent les deux mains pour leur production. Comme c'est le cas pour : le geste accompagnant le « pourquoi ? » et le « comment ? ». transcris par [√√ ..O]. Il est important de signaler qu'entre le geste [√√], qui signifie en l'occurrence le résultat, et le geste [√√ ..O] le mouvement souligne la différence qu'il y a entre les deux gestes.

C'est donc le geste [√√] qui complète le discours effectué par le sujet. Il joue ainsi plusieurs rôles dans une communication. En effet, il peut se substituer à la parole comme c'est le cas dans la séquence 10.02. Ou encore appuyer le contenu verbal dans la mesure où le geste et le verbal jouent en même temps sur le contenu. En effet, les séquences 8.01 et 12.05 illustrent clairement le résultat de ce qui vient d'être annoncé, et le geste est là afin de renforcer cet argument. La synchronisation entre le geste et le verbal joue donc un rôle différent, dans notre cas, comparée au décalage résultant de cette relation.

Dans une autre séquence, le décalage a suscité curieusement notre attention. En effet, la séquence 27 est la plus explicite en ce qui concerne le décalage « gestuo-verbal ». Celle-ci présente deux formes très importantes. La première est l'absence totale du contenu verbal mais remplacé par la dimension gestuelle très explicite. La deuxième est celui d'une anticipation gestuelle sur le contenu verbal.

Ainsi, la séquence 27 est la suivante :

| Séq. 27 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 25'39'' | Quel est le facteur considéré comme le plus rare<br>de nos jours dans nos sociétés à nous ? **[√√]** [dési<br>..$] **[√√]** */en bougeant les doigts/* « idrimen » **[√√]**. | <br>01<br> <br>02<br> <br>03<br> <br>04 |

Prenons d'abord la première forme : la question posée par le sujet sur *« le facteur le plus rare »* est suivit par une gesticulation de paume oblique [√√] celui-ci pourrait être interprété que par le geste qui le suit. En effet, le sujet dessine dans son espace le symbole du « dollar ($)». Nous remarquons qu'au cours de cette réalisation, il n'y a pas de prise de parole, donc pas de production verbale. Le geste se suffit pour communiquer un message. Ce dernier est sous forme d'un symbole substituable à la parole. Par conséquent, il s'agit d'un geste

quasi-linguistique. La configuration du geste [désі] pourrait être interpréter comme si le sujet écrivait dans l'espace, à savoir un outil d'écriture. Cependant le pourquoi de ce geste reste toujours posé.

Nous observons dans ce geste un changement de canal de transmission. En effet, le sujet n'agit plus sur les deux canaux, mais seulement sur le canal visuel. Ceci attire l'attention sur « ce qu'il fait ». De même, « comme le précise le psychologue Michael Argyle, le non-verbal est douze fois plus puissant que le verbal. En d'autres termes, nous voyons plus vite que nous entendons. »[107]

La deuxième forme est celle du geste suivant, à savoir le décalage entre le verbal et sa correspondance gestuelle. Le geste des paumes obliques [√√] est modifié par le mouvement des doigts. Ce geste relève également d'un geste culturel, par conséquent, c'est un geste quasi-linguistique. Nous affirmons cela car ce geste est observable non seulement dans notre culture mais aussi est compris par tous. La production verbale accompagnant ce geste est produite en langue kabyle : « idrimen » qui signifie littéralement « l'argent ». Enfin, il conclut ce geste par le geste [√√] sans production verbale.

### 3.2. L'espace réel et l'espace virtuel

Suite à notre lecture de Bouvet, celle-ci distingue un espace réel du sujet, celui dans lequel il se trouve ; et l'espace virtuel présent seulement mentalement dans la tête du sujet :

> *Dans notre situation de récit, l'espace autour de la conteuse est vide des référents évoqués, mais il devient une scène imaginaire sur laquelle se déroulent les différents épisodes racontés. Il se peuple alors de référents virtuels que le regard désigne et localise par des orientations précises.*[108]

Nous avons également noté que le sujet utilise son espace pour y placer certains aspects de son discours. En effet, dans la séquence 21.01 et 21.02 :

| Séq. 21 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 18'42'' | « Demos » « cratos » qui veulent dire : Peuple [**Ω** ..g] et pouvoir [**Ω** ..d] donc étymologiquement : la | 01 |

[107] Chétochine G. *La vérité sur les gestes*, Ed. Eyrolles, Paris, 2008, pp. 38
[108] BOUVET D. *La dimension corporelle de la parole*, Ed. La découverte, Paris, 2006, pp. 11

| | | |
|---|---|---|
| | démocratie [Δ ..b] c'est donner [∀ ..g] le pouvoir [Ξ ..g∩] au peuple. | 02 |

Les deux parties de la démocratie qui sont : *« peuple »* et *« pouvoir »* sont représenté dans l'espace respectivement à gauche et à droite. Cette désignation dans l'espace ne repose sur aucune réalité concrète mais suppose une autre réalité mentale du sujet. En effet, dans notre situation du discours, l'espace autour du sujet est vide de référents évoqués *« il se peuple alors de référents virtuels que le geste désigne et localise par des orientations précises »*[109]

Le même exemple est constaté dans la séquence 28.05 et 28.06 :

| Séq. 28 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 27'21'' | Si le revenu moyen le plus bas est de 1 [ΞΞ] le nouveau moyen le plus élevé il faut un télescope [CC]. Alors voilà [ΩΩ ..↔] un groupe de pays **[Ω** ..d] démocratiques et un groupe de pays **[Ω** ..g] beaucoup moins démocratique. | 04<br> 05<br> 06 |

La gestion de l'espace est dans ce cas très importante. En effet, cela permet au sujet d'y placer les constituants clé de son discours. Dans ce dernier exemple, le mot clé c'est *« démocratiques »*. Il classe ainsi, les deux groupes de pays en fonction de la démocratisation. De ce fait, le geste entre en jeu et expose sur le canal visuel la nuance qui existe entre les deux pays. Le désignateur dans ce cas joue le rôle de complément au verbal. En effet, le verbal définie et précise les constituants du discours et la dimension visuelle du geste souligne cette nuance dans l'espace.

Ceci nous laisse penser qu'il y aurait une « *convention* » momentané du sujet avec son public. Nous soulignons cela parce que dans la séquence suivante 12.02 et 12.03 :

[109] Ibidem.

| Séq. 12 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 8'19'' | Où ces formations en gestion [ΔΔ] n'ont rien à voir avec la réalité **[Δ** ..g] ou la réalité **[√]** n'a rien à voir [dési ..∩] avec ce qu'on enseigne dans les écoles de gestion [√√] | 02 03 |

Le même geste désignateur est produit par la main, à deux reprises, désignant *« la réalité »* à laquelle renvoie le sujet. Il s'agit à chaque fois d'un geste déictique que le sujet produit lors de la désignation de *« la réalité »*. Cette dernière est désignée à deux reprises au même endroit, ce qui laisse penser que dans la réalité mental du sujet, *« la réalité »* se situe dans cet espace-là. Ce qui justifie que pour l'invoquer à nouveau, il n'a pas hésité à refaire le même geste pour désigner le même référent.

La convention existante entre le sujet et son public détient le pouvoir de désigner des référents virtuels, ne serait-ce que pour indiquer la dualité existante entre deux éléments discursifs : *« un groupe de pays **[Ω ..d]** démocratiques et un groupe de pays **[Ω ..g]** beaucoup moins démocratique »*. Cette représentation visuelle favorise l'impact de l'argument dans la mesure où, d'abord, la communication agit sur les deux canaux, visuel et auditif. Et dans ce cas, le geste émis sera complémentaire au verbal. Ensuite, le ton de la voix, la posture, la configuration du geste, le regard, etc. fortifie également cette transmission sur plusieurs canaux communicatifs.

## 3.3. L'analyse typologique des gestes

Nous tenons d'abord à souligner qu'il n'y a pas de geste extra-communicatif dans nos séquences. En effet, les gestes de confort ne sont pas pris en considération étant donné que c'est la bimodalité communicative des gestes co-verbals qui nous intéresse.

### 3.3.1. Gestes iconiques

Les gestes iconiques présentent seulement 5% de notre corpus, soit 4 gestes. A titre d'exemple, nous pouvons citer la séquence 28.02 :

| Séq. 28 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |

| | | |
|---|---|---|
| 27’21’’ | Si le revenu moyen le plus bas est de 1 [ΞΞ] le niveau moyen le plus élevé il faut un télescope [CC]. Alors voilà [ΩΩ ..↔] un groupe de pays [Ω ..d] démocratiques et un groupe de pays [Ω ..g] beaucoup moins démocratique. | 02 |

Le geste représente « un télescope ». Cette représentation est importante dans une communication. En effet, les gestes iconiques jouent le rôle du référent qui, bien entendu, est absent, mais les traits distinctifs qui le constituent sont représentés par le geste. *« Les gestes iconiques ont une forte relation formelle avec le contenu sémantique de la parole »*.[110] La **relation formelle** constitue donc le point essentiel qui relie le geste à son référent. Dans notre cas, le geste [CC] représente la configuration des mains en prenant un « télescope ». Ceci est universel, nous entendons par là que c’est la forme du télescope qui impose cette configuration des mains pour chaque individu.

Pour notre part, relié au contenu verbal, le geste iconique constitue un point important dans une argumentation. En effet, nous pensons que le geste joue le rôle de « preuve à l’appui » de ce qui est dit.

Ceci étant que la signification du geste [CC] est reliée au geste précédent. En effet, si *« le revenu moyen le plus bas est de 1 [ΞΞ] »* ce geste reste le premier indice nous permettant de comprendre le geste iconique dans la mesure où il constitue un point de départ pour comprendre l’étendu du « télescope ». De ce fait, en mettant un geste simple [ΞΞ] comme point de départ, le sujet effectue le geste iconique [CC] afin de signifier la distance qui sépare l’un de l’autre. Et la signification du geste est reliée à la distance perçue avec le « télescope ».

En revanche, si l’exemple précédent semble lié au geste précédant sa production, ce n’est pas le cas des autres gestes iconiques. En effet, ces derniers représentent les mêmes traits similaires à leur référent.

Ces deux exemples : séquence 14.08 et séquence 25.03 : soulignent cette représentation sur la dimension visuelle du contenu verbalement annoncé :

| Séq. 25 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l’apogée |

[110] BOUVET D. *La dimension corporelle de la parole*, Ed. La découverte, Paris, 2006, pp. 23

| | | |
|---|---|---|
| 23’45’’ | Or, la science économique et son bras [P] [soulèvement du bras] armé. Qui est la science [dési ..b] de la gestion et toujours science entre [dési ..↔] guillemets. Et bien se définissent plus ou moins [ΩΩ ..↕] mais surtout l’économie la gestion suit [W ..h] puisque est l’application [v ..a][v ..a] | 01 03 |
| Séq. 14 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l’apogée |
| 10’28’’ | Le dernier des arbres… n’a de sens [Δ ..↕] dans cette optique-là « time is money » [v] et avoir comme objet d’enseignement [ΩΩ ..↕] « how to make [PP] money [ΩΩ .. ↕] et benn l’arbre qui est là-bas [Ξ ..g] n’a de sens [Ω ..b] que si on le coupe [Ξ ..b] on le vend [dési ..a] et on le transforme en dollars [v ..g] c’est tout [vv] sinon il n’a pas de sens. | 08 |

Lorsque le sujet met ce qu’il dit entre guillemets et gesticule en même temps d’un [dési..↔], les deux doigts allongés, soit l’index et le majeur, représentent selon lui la représentation formelle des guillemets, soit (’’). Mais pas seulement, la main prend un mouvement de va et vient de gauche à droite, pour souligner les guillemets aux deux extrémités du mot en question, en l’occurrence *« science »*.

Dans le second exemple : *« on le coupe [Ξ ..b] »*, nous remarquons la main droite du sujet qui effectue le mouvement « de couper ». Parce que l’action de couper, relative au couteau, est représenté par la configuration des doigts joints et allongés, faisant référence à la lame, suivit d’un mouvement de haut en bas, représentant ainsi l’action de couper. Et l’autre main qui reste immobile représentant l’objet découpé.

Ainsi, la configuration et le mouvement se raccordent pour représenter sur une dimension visuelle le geste iconique.

En ce qui concerne le dernier geste iconique présent dans la séquence 25.01, *« or, la science économique et son bras [P] armé »* relève d'une métaphore au niveau verbal. En effet, « le bras droit » ou « le bras armé » ne constitue pas le bras en tant qu'organe de l'être humain mais plutôt souligne la fonction professionnelle que cette place puisse avoir. Mais dans notre cas, le sujet soulève son bras pour y figurer quand même la relation qui existe entre *« la science de l'économie »* et *« la science de la gestion »*. Ceci dit, le geste iconique renvoie, ainsi, non pas n'importe quel bras mais à la relation existante entre les deux sciences, soit l'économie et la gestion. De ce fait, le geste iconique [P] pourrait très bien être compris comme un geste métaphorique vu que la relation avec le référent semble être indirecte.

### 3.3.2. Gestes de battement

Comme nous l'avons déjà définie les gestes de battement soulignent la prosodie du discours. Ils ont *« pour seule fonction de souligner le mot ou le groupe de mot qu'ils accompagnent comme étant importants non pour eux-mêmes mais au sein du déroulement du récit »*.[111] En effet, nous avons remarqué que ces gestes sont accompagnés souvent par une configuration et surtout par un mouvement de va et vient parfois de haut en bas [..↕], parfois de gauche à droite [..↔] et parfois même les deux, c'est-à-dire que non seulement le geste se déplace de haut en bas mais aussi vers la gauche ou vers la droite, cela est transcrit de cette manière [..∩].

Ceci dit, voici toutes les configurations des mains présentes dans notre corpus lorsque le geste de battement est réalisé :

| **Séquences** | **Configurations du geste** |
|---|---|
| Séq. 1.01 | [dési ..g] |
| Séq 3.01 | [Δ ..↕] |
| Séq 4.01 | [ ∏ ..g∩] |
| Séq 10.01 | [ⱧO ..↕] |
| Séq 14.03 | [ΩΩ ..↕] |
| Séq 20.03 | [ΔΔ ..b] |

Tableau 2 : Les différentes configurations des gestes de battement.

[111] BOUVET D. *La dimension corporelle de la parole*, Ed. La découverte, Paris, 2006, pp. 26

La diversité de configuration présente dans le geste de battement démontre que ce n'est pas celle-ci qui est pertinente mais plutôt le mouvement et le rythme prosodique. En effet, prenant l'exemple de la paume oblique [√], nous avons vu que ce geste désigne clairement un résultat ou une conséquence. Cependant, dans le geste de battement, la configuration importe moins parce que la variable pertinente ne fonctionne pas de la même manière que le geste iconique.

Le geste de battement agit comme un accompagnateur au discours. De ce fait, l'importance qu'a le mouvement dans ce type de geste est plus signifiante que sa configuration. En effet, cette dernière importe moins dans ce type de geste parce que c'est la prosodie qui est mise en valeur. Néanmoins, elle a une importance conséquente.

C'est pour cette raison que nous avons transcrit la séquence 15.01de cette manière :

| Séq. 15 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 11'56'' | Parce que toute l'économie américaine a été étatisée, é-ta-ti-sée, na-tio-na-li-sée **[ΩΩ** ..↕] | 01 |

Le sujet effectue une prononciation syllabique de ces deux mots : « étatisée » et « nationalisée ». Tandis que le geste fait un va et vient pour chaque début de syllabe qu'il prononce. Ceci revient dans la grande majorité des gestes de battement. Les deux variables qui changent sont celles des mouvements et de la configuration des mains.

Notons également le rôle que peut jouer l'intonation de la voix qui souligne cette prosodie. Par conséquent, les deux modalités non verbales, en l'occurrence le ton de la voix et les gestes, sont les principaux éléments constituant la prosodie discursive.

Quant à la configuration des gestes de battement, ils relèvent de l'ordre sémantique du contenu verbal accompagnant le geste en question. Dans la séquence 24.01, 24.03 et 24.04

| Séq. 24 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 23'40'' | Je disais bien : facteur considéré [dési ..↕] comme [dési ..g] le plus rare. Parce que sachez qu'il n'y a rien [dési ..↕] de plus rare [dési ..↕] | 01 |

| | | |
|---|---|---|
| | dans cette planète. | <br>03<br> <br>04 |

Le premier geste de battement qui renvoie au verbe « considéré » ressemble à un geste désignateur, mais qui fonctionne comme geste de battement parce qu'il ne désigne aucune chose. Cependant, son mouvement et sa forme attire l'attention sur ce qui est dit à ce moment-là.

Nous remarquons également que les deux gestes de battement qui suivent présentent la même configuration et soulignent les mots considérés comme importants par le sujet.

Cette forme des gestes de battement, c'est-à-dire une configuration et un mouvement d'aller-retour, est la même pour pratiquement tous les constituants de notre corpus. Exception faite pour le mouvement [..∩] qui signale un déplacement dans l'espace. Ce déplacement implique plusieurs éléments différents juxtaposés dans le discours et représenté gestuellement par des gestes de battement. Cette séquence démontre clairement ce qui vient d'être précisé :

| Séq. 17 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 12'36 | Si c'est Obama **[ЮЮ** …d∩] et Bush et Washington qui ont mis l'argent dans les banques dont on se sert aujourd'hui, cet argent appartient à Washington **[ЮЮ** ..g∩], s'il appartient à Washington il appartient au peuple américain, s'il appartient au peuple américain, ce qui appartient à Washington lui appartient. | <br>01<br> <br>02 |

### 3.3.3. Gestes déictiques

Nous avons 32 gestes déictiques analysés. Ce type de geste est particulièrement important dans toute communication. En effet, un nombre considérable de référents sont évoqués. Ces derniers ne sont pas nécessairement présents devant soi mais peuvent ainsi être invoqué et même désignés dans un espace virtuel présent dans l'esprit du sujet, comme nous l'avons expliqué précédemment.

Le geste déictique le plus connu est évidemment le geste désignateur [désI] :

| Séq. 6 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 4'21'' | Et je vous assure que cette crise sera très très certainement la dernière de ce capitalisme-là [désI ..↕] tel que nous le connaissons [désI ..↕]. | 01 02 |

Le geste désigne le *« capitalisme-là »* par une configuration de la main qui pointe du doigt. Nous pouvons avoir une double signification quant au référent évoqué dans cet exemple : d'une part, nous pouvons supposer qu'il parle du capitalisme d'une manière générale, et donc, *« capitalisme-là »* renvoie au capitalisme mis en place à l'instant de l'énonciation. D'autre part, nous pouvons aussi y comprendre qu'il désigne le capitalisme présent sur ces documents, et de ce fait, il renvoie au capitalisme critiqué par le sujet. Nous pensons cela car le sujet distingue plusieurs capitalismes dont celui des pays développés : États-Unis, France, Angleterre, etc. et ceux d'autres pays comme la Finlande, la Suède, Le Danemark, etc.

Nous allons à présent voir les différentes configurations du geste déictique :

| **Séquence** | **Configuration du geste** |
|---|---|
| Séq 1.01 | [désI ..a] |
| Séq 5.01 | [Ξ ..O] |

| | |
|---|---|
| Séq 12.02 | [Δ ..g] |
| Séq 12.03 | [√] |
| Séq 13.01 | /Enumération de la main/ |
| Séq 16.01 | [Ⅎ ..↔] |
| Séq 19.09 | [√ ..b][√] |
| Séq 21.01 | [Ω ..g] |

Tableau 3 : Les différentes configurations des gestes de battement.

Contrairement aux gestes de battement, la configuration des gestes déictiques demeure très significative. En effet, nous avons remarqué que la configuration est souvent liée à l'objet évoqué, et parfois même, à des objets qui présentent un lien de similitude avec des référents non présents dans l'espace du sujet, comme c'est le cas dans la séquence 1.02 :

| Séq. 1 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 0'41'' | Si les élections [dési ..g] changeaient vraiment quelque chose pour les peuples [dési ..a] ça fait longtemps [ Ξ ] qu'on les aurait supprimés [P] | 02 |

Le sujet invoque *« les peuples »* et du coup désigne son public. Il y a un lien qui laisse voir que le public est une partie des peuples. Cependant, la signification du geste relève d'un tout autre aspect. En effet, en désignant tous « les peuples » par le public, celui-ci touche leur part de responsabilité. Autrement dit, le geste prenant le sens de « vous », donc, d'une certaine manière, nous pouvons comprendre que « vous êtes aussi concerné ». Nous comprenons clairement que le geste déictique joue un rôle prépondérant dans une argumentation.

Nous avons aussi inclus dans les gestes déictiques, l'énumération de la main *« Le pointage pour énumération est inclus dans la catégorie des gestes déictiques »*[112] Nous observons cet exemple dans la séquence 13.1 :

| Séq. 13 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |

[112] Kida T. *Nouvelle méthode de constitution d'un corpus pour transcrire gestes et intonations*, In : Corpus, 10, 2011, pp. 44.

| | | |
|---|---|---|
| 8’36’’ | Il n’y a jamais eu autant de guerres, jamais eu autant de pauvretés, jamais eu autant d’injustices, jamais eu autant d’inégalités, *[énumération de la main]* [ ..↕] jamais eu autant de misères, jamais eu autant de dégâts à la planète. [v ..O] Elle est où cette bonne gestion là ? | 01 |

L’énumération de la main est accompagnée dans ce cas par un mouvement de battement. Ceci a un double but, le premier est la désignation par l’énumération de tant de « catastrophes » et le second, c’est celui du mouvement [..↕] qui fonction comme un impact à chaque catastrophe annoncée. Deux types gestuels se joignent pour donner un effet encore plus convaincant.

Egalement, nous avons relevé d’autres gestes déictiques tels la séquence 5.10 :

| Séq. 5 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l’apogée |
| 3’46’’ | C’est que les gens ordinaires **[**Ξ ..aO], les peuples, les populations s’imaginent que nous économistes, que nous **[**Ξ ..O] directeur de banques centrales, que nous, **[**Ξ ..O] gestionnaire de banque, etc. Ils s’imagine qu’on sait **[**Ξ ..O] plus de chose qu’eux, mais on ne sait rien du tout. | 01 |

Le geste effectué pour désigner les gens ordinaires est circulaire englobant ainsi tout l’espace par sa main. Ce geste se répète plusieurs fois à chaque groupe de personnes responsables. Gardons ceci en mémoire un instant.

En contraste avec ce dernier, la séquence 16.01 :

| Séq. 16 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l’apogée |
| 12’22 | Alors **[**Л ..↔] et [vibration de la main] surtout s’il y a des comptables et financiers ici je sais ce que vous êtes en train de penser.. vous êtes en train de vous | 01 |

| | | |
|---|---|---|
| | dire oui ! mais il y a pas eu de transfert d'action [∨ ..g] [∨ ..d] y a pas de… [ЛЛ ..↔] et [vibration de la main] Arrêtez avec ces technicalités. | |

Le geste effectué pour désigner, cette fois-ci, un groupe de personne dans le public, soit des *« comptables et financiers »* diffère de la séquence 5.01. En effet, la première fois, un mouvement circulaire désigne tout le monde présent, mais dans le second exemple, la main bougeant de gauche à droite et le bras aussi, comme si on faisait le tri entre toutes ces personnes. Cette constatation laisse voir qu'un geste déictique peut désigner soit une généralité ou quelque chose de particulier dans cette dernière.

**3.3.4. Les gestes métaphoriques**

Cette dernière catégorie de geste est la plus complexe de toute dans la mesure où elle est ambigüe et ne présente pas d'indices clairs afin d'en saisir la signification. En effet, cet énoncé pris dans la séquence 12.01 : *« où ces formation en gestion [ΔΔ] n'ont rien à avoir avec la réalité »* présente une configuration des doigts en pyramide, cela nous laisse dans une position perplexe. Nous ne voyons aucune raison valable visant à employer une telle configuration dans cette situation plutôt qu'une autre. Rappelons qu'une configuration ne peut avoir la même signification dans tous les énoncés vu que c'est ces derniers qui lui procurent tout son sens. Sur ce, nous ne pouvons que supposer que pour saisir la signification de ce genre de gestes, une analyse du discours et certains paramètres kinésiques nous permettrons peut-être d'en comprendre le sens exacte. Ce qui, malheureusement, n'est pas pris en considération par notre étude.

Cependant, précisons que tous les gestes métaphoriques ne sont pas tous ininterprétables. Il est vrai que certaines configurations sont plus signifiantes que d'autres. Nous en avons pris un exemple de la paume oblique [√] qui renvoie, dans toutes ces apparitions dans le corpus, à une conséquence ou à un résultat.

Ceci dit, prenons d'abord les différentes configurations du geste métaphorique :

| **Séquences** | **Configuration du geste** |
|---|---|
| Séq 1.04 | [P] |
| Séq 2.03 | [√ ..a] |
| Séq 9.02 | [dési ..O] |

| | |
|---|---|
| Séq 11.02 | [ΩΩ] |
| Séq 12.05 | [√√] |
| Séq 16.02 | [√ ..g][√ ..d] |
| Séq 19.07 | [ ∏ ][√ ..O] |
| Séq 20.02 | [ΔΔ ..b] |
| Séq 20.07 | [ΞΞ] |

Tableau 4 : Les différentes configurations des gestes de battement.

Nous remarquons que le geste métaphorique figure dans toutes les configurations possibles du geste. Certains gestes manifestent une relation indirecte avec leur référent comme dans la séquence 1.04 :

| Séq. 1 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 0'41'' | Si les élections [dési ..g] changeaient vraiment quelque chose pour les peuples [dési ..a] ça fait longtemps [ Ξ ] qu'on les aurait supprimés [P] | 04 |

Le geste renvoyant à *« supprimés »* est sous forme d'un poing **[P]**. Mis en relation avec les gestes précédents et toute la séquence verbale, ce geste fonctionnera comme sa correspondance verbale *« supprimés »*. C'est-à-dire que le geste suit précisément la séquence verbale, ainsi, *« supprimés »* efface aussi, par la même occasion, toute production gestuelle. Et de ce fait, le poing signifie une « absence de geste » pour figurer d'une manière réelle la signification de supprimer. Et de ce point de vue, l'impact de l'énoncé sera fortement conséquent.

Le geste métaphorique [Ω] ou [ΩΩ] présente également une particularité intéressante. Dans la séquence 15.01 :

| Séq. 11 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 8'06'' | Pourtant on a jamais eu [Ю ..↕] autant de diplômés en gestion et autant de diplômés en économie. Il y a quelque chose qui ne va pas ? | 02 |

| | | |
|---|---|---|
| | [**ΩΩ**]. | |

Le geste métaphorique est précédé par une question. Cette dernière renvoie au système qui est mis en place. En effet, tant de diplômés, cependant aucun résultat n'est observable. Ceci pousse le sujet à se poser la question *« il y a quelque chose qui ne va pas ? »* et va dans ce sens pour le geste, sa configuration représente ce *« qui ne va pas »* et donc le geste [ΩΩ] signifie le système ou le processus qui pose problème.

La même signification du geste revient dans plusieurs séquences : la séquence 15.01

| Séq. 15 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 11'56'' | Parce que toute l'économie américaine a été étatisée, é-ta-ti-sée, na-tio-na-li-sée **[ΩΩ** ..↕] | 01 |

La configuration du geste reste métaphorique dans la mesure où il représente le système économique par [Ω]. Mais pas seulement, le mouvement du geste, comme nous l'avons vu, relève du geste de battement. La corrélation entre ces deux types agit sur plusieurs canaux, à savoir la représentation du système par le geste métaphorique, le mouvement prosodique accompagnant le discours, la prononciation syllabique, etc. et par conséquent, toutes ces variables sillonnent le processus argumentatif.

Cependant, certains cas du geste [Ω] renvoient à une signification d'un groupe de personnes. En effet, dans la séquence 21.02 :

| Séq. 21 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 18'42'' | « Demos » « cratos » qui veulent dire : Peuple [**Ω** ..g] et pouvoir **[Ω** ..d] donc étymologiquement : la démocratie [Δ ..b] c'est donner [∨ ..g] le pouvoir [Ξ ..g∩] au peuple. | 01 02 |

Ou encore :

| Séq. 28 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |

| | | |
|---|---|---|
| 27'21'' | Si le revenu moyen le plus bas est de 1 [ΞΞ] le niveau moyen le plus élevé il faut un télescope [CC]. Alors voilà **[ΩΩ** ..↔] un groupe de pays **[Ω** ..d] démocratiques et un groupe de pays **[Ω** ..g] beaucoup moins démocratique. | 03 04 05 |

Toutes ces configurations gestuelles renvoient à un groupe représenté par [Ω]. Il existe un lien entre ce geste et leur référent, c'est-à-dire le « groupe ». En effet, la configuration de la main se façonne de manière à représenter une sphère où ces personnes pourront y être classées.

D'une manière générale, le geste [Ω] renvoie à une sphère ou un groupe, il désigne un ensemble. De ce fait, dans notre premier cas, le geste [Ω] désigne un système, une organisation ; et dans le second, celui-ci renvoie à un groupe de personnes.

D'autres gestes métaphoriques comme le [Ξ] ou encore le [ ∏ ] illustrent certains concepts. Dans l'exemple 20.07 :

| Séq. 20 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 14'50'' | Vous dites « état » [Δ ..↕] à un néolibéral, il s'évanouie [ΔΔ ..b] parce qu'il déteste l'état [ΔΔ ..b] mais quand il s'agit [Δ] de faire sauver [Δ ..g] ce qu'il y a dans les poches [Δ ..r] par l'état [Δ ..d] alors-là il n'y a pas de problème [**ΞΞ**] l'état est le bienvenue [vv ..r] | 07 |

La correspondance verbale au geste [ΞΞ] est *« il n'y a pas de problème »*. Le geste est simple et surtout démontre que si une absence de problèmes suscite cette configuration, celui-ci met ses mains en évidence pour illustrer que tout est clair. Cette configuration est la seule dans

notre corpus, donc elle ne peut être vérifiée par un autre exemple similaire. Il apparait dans d'autres cas, mais il prend la forme de gestes déictiques.

Quant au second geste [ ∏ ], sur les trois séquences dont il apparait, deux laissent apparaitre la même signification. En effet, dans la séquence 9.01 :

| Séq. 9 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 7'37'' | Est-ce que ça va jusque-là ? [∏] on m'entend… oui ? *[main droite vibrante]* moi j'ai de l'écho là [dési ..O] c'est incroyable ! mais vous ça va ? [ЛЛ] oui ? tant mieux. | 01 |

Le geste [ ∏ ] est un geste englobant toute l'espace devant lui. Ceci vient en réponse à une question posée « on m'entend ? ».

| Séq. 18 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 13'00'' | Le dernier des dépanneurs aux États-Unis aujourd'hui [Δ ..↕] qui a une ligne de crédit dans une banque quelconque aux États-Unis, et bien [∏] la dépanneur appartient à l'état américain parce que la banque qui lui donne sa ligne [dési ..a] a été [vv] étatisée, racheté par l'état. | 02 |

Dans ce deuxième exemple, le geste [ ∏ ] englobe, à son tour, le référent qui est *« le dépanneur »*.

Il est clair que les gestes métaphoriques sont nombreux et diversifiés. En effet, nous avons pu comprendre certains d'entre eux, mais aussi d'autres nous semblent encore très ambiguës. Si ces derniers sont ainsi, ce n'est que parce que, d'abord, les gestes métaphoriques ne présentent pas les mêmes traits significatifs avec leur référent, voir même avec leur correspondance verbale, que les autres types de gestes. Mais aussi, le caractère abstrait dont ils sont vêtus et les critères sélectionnés par notre étude, ne sont pas assez précis pour appréhender la signification de tous les gestes métaphoriques.

Confrontés à l'interprétation des gestes, il est très difficile de conserver toute l'objectivité nécessaire. Devant les gestes métaphoriques, l'interprétation devient sensible au point où nous devions déceler une similitude, entre deux ou plus, des exemples analysés. Sur ce, certains exemples ne sont pas interprétés en raison de leur traits très complexes. A titre d'exemple, nous pourrions citer la séquence 19.07 :

| Séq. 19 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 13'30'' | Quand il y a eu cette crise où [√ ..O] pourquoi [√√ ..↔] il n'est pas sauvé [√√ ..↔] le monde [√√] y en a qui croient [dési ..a↔] au marché ici non ? [√√] Alors il était où **[∏]**[**√** ..O] ce marché [√√] quand il s'agissait de sauver la **[√** ..b][**√**] planète. | 07 09 |

Nous observons deux gestes des mains effectués séparément. Le premier geste, main droite, est reste tendu, tournée vers le public, donc représentée par [ ∏ ] et le deuxième geste, main gauche, est celui de la paume oblique [√]. Nous pourrions fournir une explication à ce double geste, mais cela ne pourra être soumis à une vérification. Par conséquent, l'interprétation perd de son objectivité.

## Synthèse

Au cours de notre étude sur la dimension argumentative dans le geste, nous avons suivi un cheminement logique. Ce dernier commence du début de la communication humaine, passant par le signe jusqu'à la multimodalité du langage. Cette multicanalité nous a menés vers la communication non-verbale d'où l'on a pu spécifier la dimension argumentative dans celui-ci.

Nous avons, tout d'abord, délimité, dans le vaste domaine du non-verbal, la gestuelle comme pratique communicative. Nous avons porté notre étude sur les gestes communicatifs dans une conférence animée par Omar AKTOUF qui était notre corpus. Nous avons, par la suite, commencé notre analyse dans la partie pratique.

Au cours de cette partie, il a été question de mettre en application les différents concepts théoriques que nous avons avancés dans les précédents chapitres. Ce que nous nous sommes appliqués à faire.

Cependant, dans l'étude des gestes, il n'y a pas de méthodologie d'analyse. Nous avons donc été amenés à concevoir une méthodologie d'analyse des gestes en fonction de celles proposées par certains sémioticiens et psychologue. Par conséquent, notre chapitre pratique est divisé en deux parties, la première repose sur une question méthodologique et la seconde porte sur l'analyse et les résultats.

Dans la première partie, nous avons d'abord porté notre attention sur la nature de notre corpus. En effet, il s'agit d'un corpus audio-visuel, une séquence vidéo en l'occurrence. De ce fait, délimiter un geste dans un continuum visuel constitue notre première difficulté dans la méthodologie.

Nous avons donc commencé par visionner notre corpus sans le son, ceci pour observer la cadence des gestes effectués, et éventuellement repérer certains gestes quasi-linguistiques, c'est-à-dire substituable à la parole. Dans une seconde observation, cette fois-ci avec le son, nous avons pu délimiter 29 séquences comportant des arguments et des exemples explicatifs. Donc, c'est précisément les gestes présents dans ces 29 séquences que nous avons pris le temps d'analyser.

Pour délimiter le geste, il nous a fallu prendre en considération leurs tailles, le point de vue d'analyse, etc. En effet, si, par exemple, nous avons pris la méthodologie d'analyse kinésique, un nombre très limité de gestes, de l'ordre de 5 gestes tout au plus, seront analysés. Ce type d'analyse ne conviendra pas à notre sujet d'étude. Nous avons donc été dans l'obligation d'adopter, d'abord, un point de vue **étique** pour notre analyse des gestes. Autrement dit, nous avons pris le soin d'analyser le geste sans prendre en considération les conditions de production du geste par le sujet. Ce n'est qu'après que le sujet émet son geste que notre analyse intervient.

Aussi, sommes-nous confronté au niveau d'analyse du geste, c'est-à-dire une macro-analyse ou une micro-analyse. Nous avons ainsi pu nous situer dans un croisement des deux niveaux d'analyse. La raison est que la première méthode est trop superficielle dans sa description du geste et la seconde est décomposée en unité minimales du geste, trop compliqué pour une multitudes de gestes.

Nous avons également adopté une classification typologique des gestes qui nous faciliterons l'interprétation de ces derniers.

Suite à cela, nous avons entrepris la délimitation du geste en procédant par « arrêt sur image ». Cette délimitation nous a permis, suivant la forme canonique du geste, de relever le début, l'apogée et le déclin du geste. C'est par ce moyen que nous en sommes arrivés à délimiter l'unité gestuelle. Par conséquent, nous avons 113 gestes analysés sur les 29 séquences.

Dans toute étude gestuelle, le problème de transcription de celui-ci relève toujours d'un problème majeur. Comment transcrire l'unité gestuelle ?

Pour cela, nous nous sommes inspirés de la transcription effectuée par Calbris, à savoir les cinq principaux éléments constituant le geste : le segment corporel, la latéralité, la configuration, l'orientation et le mouvement. Etant donné qu'essentiellement notre analyse est faite sur la dimension visuelle, nous avons également décidé d'intégrer la dimension visuelle dans notre transcription. Par conséquent, Elle est beaucoup plus lisible vu que trois des éléments gestuels, en l'occurrence le segment corporel, la latéralité et l'orientation, sont inclus dans l'illustration tirée directement de notre corpus.

Quant à la transcription, nous avons adopté une convention graphique pour chaque geste étudié, ainsi qu'une convention pour le mouvement.

Sur ce, nous avons commencé notre analyse. Nous avons, en premier lieu, répartis les gestes en fonction de leur typologie. Cependant, avant d'entrer dans ce dernier point, nous avons remarqué certaines variables que nous n'avons pas pris en considération, au départ, mais qui ne peuvent également être ignorées. En effet, il s'agit d'abord du décalage, dans certains cas, entre le geste et sa correspondance verbale.

Quant à la synchronisation gestuo-verbale, nous avons relevés trois cas : d'abord le geste qui précède la parole. Nous avons compris que ce cas laisse parler le geste en premier lieu pour qu'ensuite le verbal le suit. Il s'agit d'insérer un message gestuel entre deux séquences verbales séparées par une courte pause. Le geste a donc un effet « d'annonceur » de la séquence verbale qui suit. Il fonctionne ainsi comme un acte complémentaire au verbal.

Ensuite, la synchronisation entre le geste et sa correspondance verbale est plus présente dans la majorité des cas étudié. L'argument, dans ce cas, a un impact plus grand étant

donné qu'il agit sur deux canaux : visuel et auditif. Certains types de gestes fonctionnent effectivement seulement sur ces deux canaux. Dans ce deuxième cas, la gestuel agit tantôt comme redondant, tantôt comme complémentaire au verbal. En effet, cela dépend effectivement de la situation et du contexte.

Quant au décalage du geste venant après la séquence verbale, celui-ci joue beaucoup plus sur la redondance. En effet, le geste reprend le message verbal qui vient d'être émis, comme dans le cas où le sujet annonce un résultat puis le fait suivre par un geste.

Nous avons également relevé un espace réel et un autre virtuel. En effet, au moment où le sujet désigne des référents abstraits, ils sont généralement placés dans un endroit précis dans l'espace du sujet. Ceci agit également sur la dimension visuelle dans la mesure où l'intention de mise en évidence est explicitée. De ce fait, une convention « momentané » entre l'émetteur et le récepteur se met en place pour désigner que cet endroit désigne tel référent. Elle est, en fait, momentanée parce que dès que le contexte verbal change, l'espace occupé par ce dernier devient un autre lieu où d'autres référents peuvent venir s'y placer.

Notre analyse s'est portée également sur la typologie gestuelle. Nous avons relevé les gestes iconiques, au nombre de 4. En effet, étant donné le thème de la conférence, le geste iconique ne peut être abondant. Néanmoins, nous avons compris que ce geste présente beaucoup de traits distinctifs avec son référent. Par conséquent, l'évoqué dans un contexte quelconque agit comme une « démonstration » qui s'effectue sur la dimension visuelle. Ceci dit, ce type de geste détient une relation de supplémentarité et éventuellement de complémentarité avec le discours verbal. L'argument joue ainsi dans plusieurs modalités et détient plusieurs relations fonctionnelles avec la séquence verbale.

Nous avons, par la suite, analysé les gestes de battement. Ce type de geste est pratiquement similaire dans tous les cas, et relève d'un type très important dans une argumentation. En effet, si l'argument est plus au moins convaincant, la manière de le transmettre relève de l'art de convaincre. Les gestes de battement soulignent la prosodie du discours et par conséquent déterminent l'ampleur des mots-clés utilisé. Cette importance se manifeste surtout sous forme de mouvement synchronisé parfaitement avec la parole. Ceci dit, plusieurs facteurs entrent en jeu. En effet, le mouvement des gestes, le ton de la voix, le regard, la posture, etc. sont autant de facteurs représentant le caractère persuasif et démonstratif du geste.

Quant aux gestes déictiques, ils relèvent de la capacité d'évocation de référents concrets ou abstraits. Nous avons relevé que le geste déictique permet le maintien de l'attention du récepteur. Cela permet d'expliciter ce dont on parle, en désignant les référents réellement ou en les désignant virtuellement. Cette intention de mise en évidence par le geste est supplémentaire à la verbalisation. En effet, en désignant le référent déjà évoqué, celui-ci est beaucoup plus explicite. Et donc, facilement compréhensible.

Enfin, les gestes métaphoriques relèvent d'un type gestuel très complexe quant à leur signification. En effet, certains d'entre eux n'ont pas pu être analysés complétement en raison de leur complexité dont nous n'avons pas pris tous les aspects kinésiques du geste pour les étudiés. Toutefois, certains gestes métaphoriques ont pu être interprété en fonction de la configuration gestuelle reliée au verbal. Nous avons ainsi trouvé dans certains cas un lien indirect avec le référent. C'est-à-dire une ressemblance entre le sens évoqué et le geste effectué. Nous savons également qu'une configuration pourrait avoir plusieurs sens. Ainsi, le geste en question peut s'interpréter de plusieurs manières différentes.

D'une manière générale, nous avons trois relations gestuo-verbale : une relation de complémentarité qui se manifeste dans la plupart des cas dans la synchronisation geste-parole. Une relation de redondance qui s'articule autour de geste et de la séquence verbale ayant ainsi le même contenu sémantique. Et une relation de supplémentarité dont les deux modalités gestuelle et verbale annonce deux informations différentes. Nous avons compris qu'un seul type de geste ne peut y figurer seul. En effet, la configuration des gestes déictiques peut s'altérer avec les gestes métaphoriques. Les gestes de battement qui se résument à des mouvements ne peuvent exister sans que les gestes métaphoriques n'y soit déjà.

# Conclusion

Etant donné la particularité de cette étude devant l'immensité de ce domaine, et les études portées notamment sur la gestualité, les quelques lignes qui suivent doivent être lues bien plus comme une simple déduction que comme la conclusion qu'annonce, académiquement, leur titre.

Notre recherche tente, dans un premier temps, de répondre à la question de la participation de la gestualité dans le processus argumentatif. Dans un second temps, pour que l'analyse puisse se faire, nous devions également développer une méthode de transcription du geste.

Avons-nous atteint notre but ? Nous n'aurons pas la prétention d'affirmer cela ; cependant, étant donné la diversité des transcriptions qui existent, nous savons que notre transcription du geste incluant la dimension visuelle est fructueuse quant à la clarté de celle-ci. En effet, le corpus récolté pour une analyse gestuelle est toujours sous forme d'image ou sous format vidéo, nous avons ainsi pensé à intégrer cette dimension dans la transcription. Cela rend l'analyse beaucoup plus profitable étant donné que les éléments que nous avons pris en considération, à savoir la latéralité, la direction et le segment corporel peuvent être observés simultanément en étant en relation avec l'apogée du geste.

Quant à la convention utilisée pour représenter les différentes configurations du geste, nous avons essayé de trouver, à l'instar de Calbris, une ressemblance entre la forme de la main et les caractères spéciaux présents sur le clavier.

Après analyse, nous pouvons affirmer que le geste joue une importance capitale dans une argumentation. D'abord, parce que la relation entre le geste et le verbal, comme nous l'avons vu, peut être redondante, complémentaire et/ou supplémentaire. Ces trois cas de relation fonctionnent sur le message lui-même. C'est-à-dire que cette relation nous permet de nous rendre en évidence que la gestualité communique via le canal visuel, de ce fait, le rapport qu'entretient le geste avec l'argument est plus influent étant donné qu'il se déploie sur deux canaux de transmission. Cette relation est plus pertinente lorsque nous observons le décalage entre le geste et sa correspondance verbale.

Le geste est parfois **substituable** à la parole. Cette relation avec le verbal se manifeste, dans notre cas, avec les gestes quasi-linguistiques. Dans ce cas précis, nous pouvons confirmer la première hypothèse qu'est le lien naturel entre le geste et sa correspondance verbale. Aussi, les gestes iconiques présentent des traits de similitudes avec leurs référents au

point où celui-ci est tout de suite compris. Toutefois, ce lien n'est pas toujours présent dans tous les gestes analysés.

Outre ces relations gestuo-verbales, nous avons également effectué l'analyse typologique des gestes. Nous avons ainsi pu répartir les différents gestes analysés suivant leur signification et leur relation avec leur correspondance verbale.

Interpeler son auditoire, lui indiquer où regarder semble être un bon moyen d'attirer son attention. Nous avons relevé ces situations à travers les gestes déictiques et les référents évoqués. En effet, certains référents absents dans l'espace du sujet pourtant désignés par des gestes déictiques. Il existe donc une autre réalité virtuelle appartenant au parleur. Ceci a pour effet de mettre en évidence les référents évoqués, de les désigner dans un endroit précis dans l'espace autour du sujet. Cette désignation est plus pertinente quand il s'agit de mettre en évidence une dualité en désignant ainsi un référent à sa gauche et un autre à droite. Dès que l'on désigne un objet quelconque deux fois ou plus dans la même aire, une convention momentanée entre l'émetteur et le récepteur prend forme. En effet, à chaque fois que le sujet évoque le même référent, celui-ci est désigné dans sa place virtuelle.

Toutefois, nous pensons que le processus argumentatif ne réside pas seulement dans les arguments mais aussi dans la façon de les présentés. En effet, la fonction rhétorique présente dans les gestes de battement est extrêmement significative. Le ton de la voix et le mouvement des gestes sont parfaitement synchronisé pour souligner le mot ou le groupe de mots concernés. Ce type de geste ne peut être pris seul contrairement aux autres types, il est extrêmement lié à sa correspondance verbale. Les gestes déictiques et les gestes de battement semblent être ceux qui présentent le plus d'impact en ce qui concerne l'argumentation.

Quant aux gestes métaphoriques, leur signification demeure très complexe. Leurs caractéristiques nécessitent plusieurs critères kinésiques afin de cerner leur signification. Néanmoins, nous avons vu que certains d'entre eux semble signifiant. La pluralité des configurations du geste renvoie en fait à un aspect beaucoup plus abstrait. Autrement dit, il en va d'une autre étude consacrée aux gestes métaphoriques afin d'éclaircir ce type de geste.

Par conséquent, nous pouvons voir que certains types de gestes ont un impact beaucoup plus important dans des situations argumentatives. En effet, le geste est porteur de plusieurs informations, non seulement il agit sur une dimension visuelle mais encore il présente plusieurs affinités avec la parole, il peut être substituable, complémentaire,

supplémentaire et enfin redondant celle-ci. Cela nous semble suffisant pour affirmer notre deuxième hypothèse.

En somme, il est évident que l'argumentation agit sur une double modalité. Pourtant, si les gestes accompagnant l'argumentation restent le plus souvent inconscients, il est clair tout de même qu'ils participent davantage dans le processus argumentatif. Nous avons ainsi pu répondre, au moins, partiellement à notre problématique du départ. Cependant, malgré que l'étude sur les gestes soient partie prenante dans notre communication quotidienne, il advient quand même qu'elle n'a pas encore pris de l'ampleur au même niveau de son importance

# Bibliographie

- Baril D, *Techniques de l'expression écrite et orale,* Ed. DALLOZ, Paris, 2008, pp. 89
- Batista A, *Le développement multimodal de la communication au cours de la petite enfance*, Thèse de doctorat en didactique, Sous la direction de J.M. Coletta & M.T, Le normand, Grenoble, Soutenu en 2011, pp 76
- Baylon C. & Fabre P. *Initiation à la linguistique*, Ed. Armand Colin, Paris, 1998, pp. 4
- Baylon C. & Mignot X. *La communication*, Ed. Nathan, Paris, 2003, pp. 9
- Bertrand J-E. *Psychologie de la communication*, Ed. ENSEA, Paris, 2002, pp.7
- Birdwhistell R. & Lacoste M. *L'analyse kinésique*, In : Langages, 3e année, N°10, 1968, pp. 101.
- Bourcier L. *Les pratiques gestuelles : outils d'apprentissage du FLS*, Mémoire en Master didactique, Sous la direction de V. Brunetière, Paris V, 2005, pp. 10
- Bouvet D. *La dimension corporelle de la parole*, Ed. La découverte, Paris, 2006, pp. 26
- Breton P. *L'argumentation dans la communication*, Ed. La découverte, Paris, 2003, pp.3
- Calbris G. *Principes méthodologiques pour une analyse du geste accompagnant la parole*, In : Mots, décembre 2001, N°67, Pp 129.
- Charaudeau & Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Ed. Seuil, Paris, 2002, pp 14.
- Chétochine G. *La vérité sur les gestes*, Ed. Eyrolles, Paris, 2008, pp 37
- Cosnier J. *Communication non verbal et langage*, In : Psychologie Médicale, 11, 1977, pp 2035.
- Cosnier J. Les gestes du dialogue, la communication non verbale, In : Rev. Psychologie de la motivation, 21, 1996, pp. 1
- Cosnier J. & Vaysse J. *Sémiotique des gestes communicatifs*, In : Nouveaux actes sémiotiques, 52, 1997, pp. 1
- De Saussure F. *Cours de linguistique générale*, Ed. Talantikit, Bejaia, 2002, pp 99
- Devirieux C-J. *Pour une communication efficace*, Ed. PUQ, Canada, 2007, pp. 8
- Ferré G. *Analyse multimodale de la parole*, In : Rééducation Orthophonique, 246, 2011,

- Kida T. *Nouvelle méthode de constitution d'un corpus pour transcrire gestes et intonations*, In : Corpus, 10, 2011.
- Martinet A. *Eléments de linguistique générale*, Ed. Armand Colin, Paris, 1998.
- Miller G. A. *Langage et communication*, Ed. CEPL Retz, Paris, 1973, pp. 19
- Oléron P. *L'argumentation*, Ed. Presse universitaire de France, Paris, 1983.
- Raibaud J. & Baldy R. *Verbalisation et gestuelle lors de la description d'un dessin chez des enfants de 5ans, 7ans et 9ans*, In : Bulletin de psychologie, N° 483, 2006.
- http://www.el-eulma.com/satarno/omaraktouf.htm consulté le 21 janvier 2013

# Table des matières

Introduction générale ....3
1. Liminaire ....2
2. Présentation du sujet et motivation ....4
3. Problématique ....5
4. Hypothèses ....6
5. Méthodologie de la recherche ....7
5.1. Codage du corpus textuel ....7
5.2. Codage du corpus gestuel ....7
6. Plan de la recherche ....8
Chapitre théorique : La communication, un outil universellement multimodal ....9
Introduction ....10
1. La communication ....11
1.1. Aspect définitionnel ....11
1.1.1. Qu'entendons-nous par communication ? ....11
1.1.2. Conception basique de la communication ....12
1.1.3. Le schéma cybernétique ....14
1.2. Le signe dans la communication ....15
1.2.1. L'indice et le signal ....15
1.2.2. Le signe peircien ....16
1.3. La multimodalité dans la communication ....17
2. L'argumentation ....19
2.1. Aspect définitionnel ....19
2.1.1. Définition générale ....19
2.1.2. Types d'arguments ....22
2.2. L'argumentation : une pratique sociale ....24
2.3. Le geste dans l'argumentation ....25
3. La gestuelle ....25
3.1. Le signe gestuel ....25
3.1.1. Définition du geste ....25
3.1.2. Le geste en tant que signe ....26
3.1.3. La double articulation du geste ....27
3.2. Typologie gestuelle ....28
3.2.1. Geste communicatif ....28

3.2.2. Geste extra-communicatif ....29
3.2.3. Répartition des gestes selon McNeill ....30
3.2.4. Répartition des gestes selon leurs fonctions ....31
3.3. Rapport du geste au langage verbal....32
3.3.1. Le geste : élément d'un énoncé ....32
3.3.2. L'intrication de la langue et du langage gestuel....32
3.3.3. Le geste et la construction du sens....33
Synthèse....35
Chapitre pratique : Méthodologie et analyse....36
1. Questions méthodologiques ....37
1.1. Elaboration du corpus ....37
1.1.1. Propriété du corpus ....37
1.1.2. Sélection des données....37
1.2. Quelle méthode d'analyse ? ....38
1.2.1. Etique ou émique ?....38
1.2.2. Macro ou microanalyse ?....38
1.2.3. L'analyse fonctionnelle ....39
1.3. Méthodologie d'analyse....40
1.3.1. Délimitation de l'unité gestuelle ....40
1.3.2. Description et transcription du geste ....41
1.3.3. Convention de transcription ....41
1.3.3.1. Configuration....42
1.3.3.2. Mouvement....43
2. Description du corpus ....44
2.1. Présentation du corpus ....44
2.2. Observation et constatation du corpus....44
3. Analyse et interprétation ....47
3.1. Le décalage entre le verbal et le non verbal....47
3.2. L'espace réel et l'espace virtuel....50
3.3. L'analyse typologique des gestes....52
3.3.1. Gestes iconiques....52
3.3.2. Gestes de battement ....55
3.3.3. Gestes déictiques ....58
3.3.4. Les gestes métaphoriques ....61

Synthèse....66
Conclusion....71
Bibliographie....75
Annexes....82
Annexe 1 : Figures et schémas.....83
Annexe 2 : Convention de transcription et leur correspondance visuelle.....86
Annexe 3 : Tableaux des différentes configurations selon les typologies gestuelles....87
Annexe 4 : transcription du corpus.....88
Annexe 5 : Corpus sous format DVD, accompagné des séquences vidéo et des images des gestes analysées.....103

# Annexes

## Annexe 1 : Figures et schémas.

Figure 1 : système représentant l'émission de signaux d'un émetteur et d'un récepteur.

| Qui | Dit quoi | À qui | Par quel moyen | Avec quel effet |
|---|---|---|---|---|

**Figure 2 : Formule d'Harold Lasswell concernant la communication.**

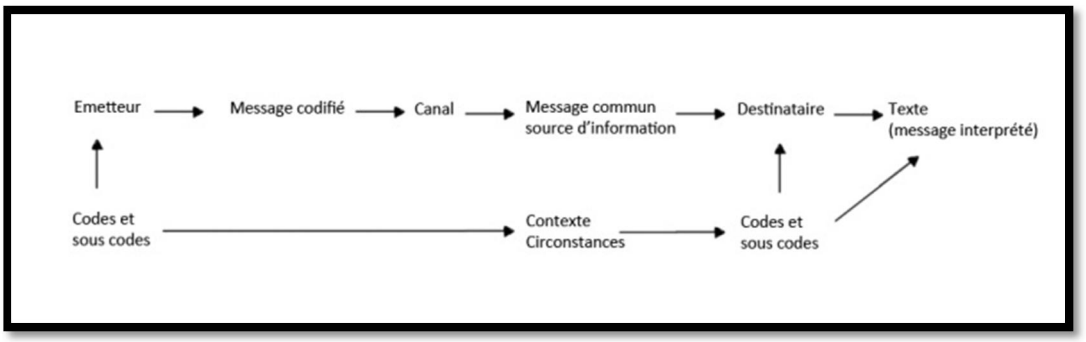


Figure 3 : Schéma de la communication d'Umberto Eco.

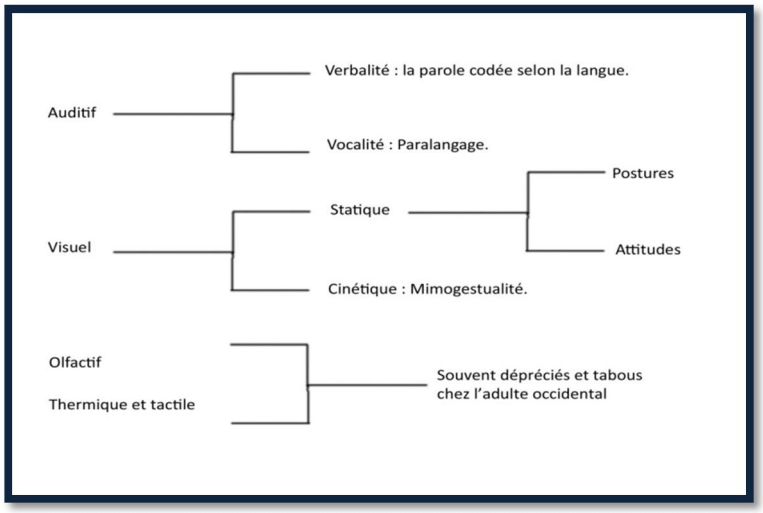


Figure 4 : schéma proposé par Cosnier nommé : la communication humaine totale.

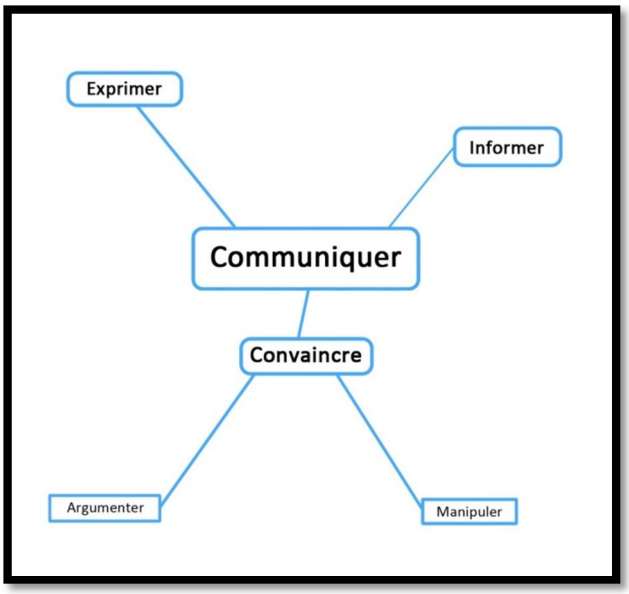


Figure 5 : Les différents registres de la communication.

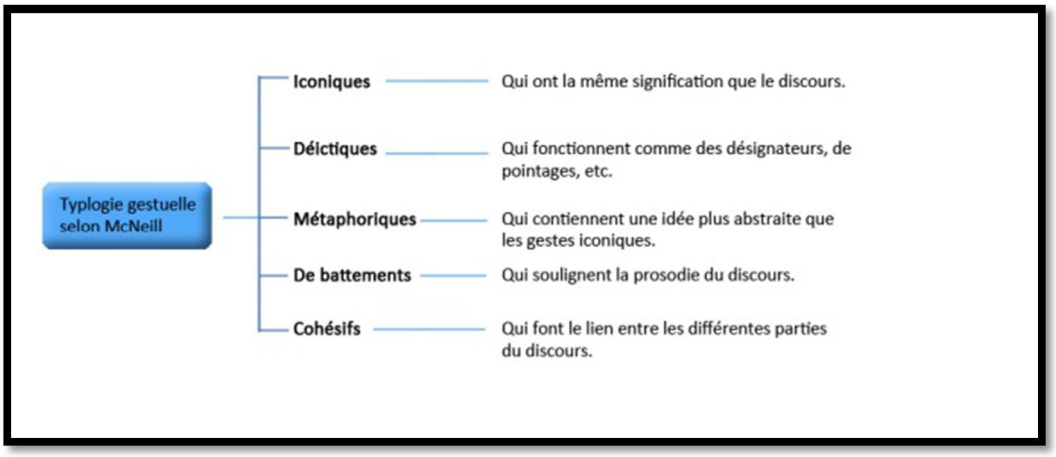


Figure 6 : Typologie gestuelle selon McNeill.

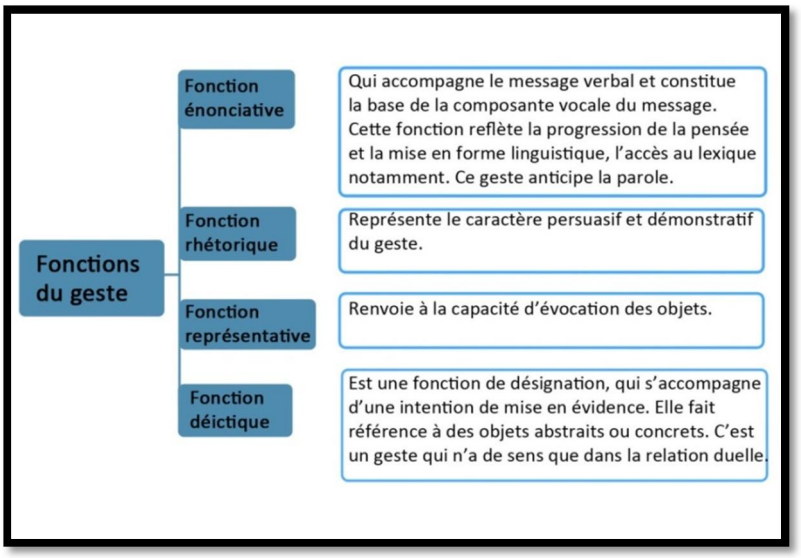


Figure 7 : Fonction du geste selon Calbris et Bradmetz.

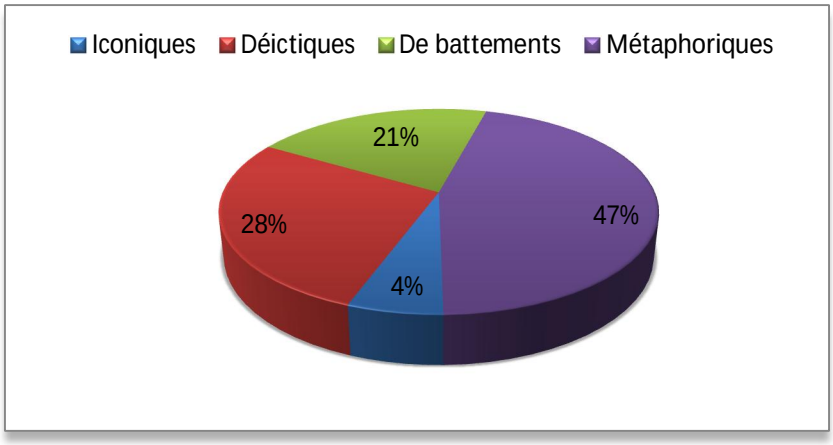


Figure 8 : Types et pourcentage de gestes constituant le corpus.

## Annexe 2 : Convention de transcription et leur correspondance visuelle.

| Typologie du geste | Référence visuelle | Typologie du geste | Référence visuelle |
|---|---|---|---|
| [dési] | | [Ξ] | |
| [P] | | [Ю] | |
| [Δ] | | [√] | |
| [Ω] | | [W] | |
| [ ∏ ] | | [√√] ou [ΔΔ] etc. | |

Tableau 1 : Signes typographiques de la transcription et leurs correspondances visuelles.

## Annexe 3 : Tableaux des différentes configurations selon les typologies gestuelles.

| Séquences | Configurations du geste |
|---|---|
| Séq. 1.01 | [dési ..g] |
| Séq 3.01 | [Δ ..↕] |
| Séq 4.01 | [ ∏ ..g∩] |
| Séq 10.01 | [ⱧO ..↕] |
| Séq 14.03 | [ΩΩ ..↕] |
| Séq 20.03 | [ΔΔ ..b] |

Tableau 2 : Les différentes configurations des gestes de battement.

| Séquence | Configuration du geste |
|---|---|
| Séq 1.01 | [dési ..a] |
| Séq 5.01 | [Ξ ..O] |
| Séq 12.02 | [Δ ..g] |
| Séq 12.03 | [√] |
| Séq 13.01 | /Enumération de la main/ |
| Séq 16.01 | [ɹ ..↔] |
| Séq 19.09 | [√ ..b][√] |
| Séq 21.01 | [Ω ..g] |

Tableau 3 : les différentes configurations des gestes déictiques.

| Séquences | Configuration du geste |
|---|---|
| Séq 1.04 | [P] |
| Séq 2.03 | [√ ..a] |
| Séq 9.02 | [dési ..O] |
| Séq 11.02 | [ΩΩ] |
| Séq 12.05 | [√√] |
| Séq 16.02 | [√ ..g][√ ..d] |
| Séq 19.07 | [ ∏ ][√ ..O] |
| Séq 20.02 | [ΔΔ ..b] |
| Séq 20.07 | [ΞΞ] |

Tableau 4 : Les différentes configurations des gestes métaphoriques

## Annexe 4 : transcription du corpus.

| Séq. 1 | | |
|---|---|---|
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 0'41'' | Si les élections [désі ..g] changeaient vraiment quelque chose pour les peuples [désі ..a] ça fait longtemps [ Ξ ] qu'on les auraient supprimés [P] | 01 02 03 04 |
| Séq. 2 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 1'20'' | On ne peut pas guérir [désі ..a] un problème [désі ..O] à partir des systèmes de pensées qui l'ont provoqué **[ν** ..a] | 01 02 |

| | | |
|---|---|---|
| | | <br>03 |
| Séq. 3 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 1'43'' | On ne peut pas résoudre un problème [**Δ** ..↕] à partir des systèmes de pensées qui ont créé **[∀∀** ..a] le problème. | <br>01<br> <br>02 |
| Séq. 4 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 3'01'' | Ils ne savent plus quoi faire [**∏** ..g∩]. [**∀∀**] pas compliqué. | <br>01<br> <br>02 |
| Séq. 5 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 3'46'' | C'est que les gens ordinaires **[Ξ** ..aO], les peuples, les populations s'imaginent que nous, économistes, que nous **[Ξ** ..O] directeur de banques centrales, que nous, **[Ξ** ..O] gestionnaire de banque, etc. Ils s'imaginent qu'on sait **[Ξ** ..O] | <br>01 |

| | | |
|---|---|---|
| | plus de chose qu'eux, mais on ne sait rien du tout. | <br>02<br> <br>03<br> <br>04 |
| Séq. 6 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 4'21'' | Et je vous assure que cette crise sera très très certainement la dernière de ce capitalisme-là [désі ..↕] tel que nous le connaissons [désі ..↕]. | <br>01<br> <br>02 |
| Séq. 7 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 4'26'' | Et je répète, on essaye de guérir les problèmes causés par cette crise **[∨** ..a] à partir **[Δ** ..↕] des systèmes de pensées qui l'ont provoquée **[∨** ..a] | <br>01 |

| | | |
|---|---|---|
| | | <br>02<br> <br>03 |
| Séq. 8 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 6'40'' | C'est du financement public mais le profit [**ѵѵ**] est privé. | <br>01 |
| Séq. 9 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 7'37'' | Est-ce que ça va jusque-là ? [**Ⲡ**] on m'entend... oui ? *[main droite vibrante]* moi j'ai de l'écho là [dési ..O] c'est incroyable ! mais vous ça va ? **[ЛЛ**] oui ? tant mieux. | <br>01<br> <br>02<br> <br>03 |
| Séq. 10 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 7'52'' | Est-ce qu'il y a une personne ici qui peut me regarder dans les yeux et me dire que : aujourd'hui, notre planète **[Ю** ..↕] est bien gérée … **[ѵѵ**] le silence est éloquent. | 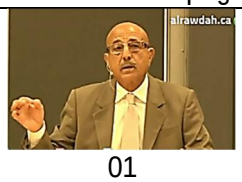 <br>01<br> |

| | | 02 |
|---|---|---|
| Séq. 11 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 8'06'' | Pourtant on a jamais eu **[ʜO** ..↕**]** autant de diplômés en gestion et autant de diplômés en économie. Il y a quelque chose qui ne va pas ? **[ΩΩ]**. | 01 02 |
| Séq. 12 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 8'19'' | Ou ces formations en gestion **[ΔΔ]** n'ont rien à voir avec la réalité **[Δ** ..g**]** ou la réalité **[ν]** n'a rien à voir [dési ..∩] avec ce qu'on enseigne dans les écoles de gestion **[νν]** | 01 02 03 04 05 |
| Séq. 13 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 8'36'' | Il n'y a jamais eu autant de guerres, jamais eu autant de pauvretés, jamais eu autant d'injustices, jamais eu autant d'inégalités, *[énumération de la main]* [ ..↕] jamais eu autant de misères, jamais eu autant de dégâts à la planète. **[ν** ..O] | 01 |

| | | |
|---|---|---|
| | Elle est où cette bonne gestion là ? | 02 |
| Séq. 14 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 10'28'' | Le dernier des arbres… n'a de sens [**Δ** ..↕] dans cette optique-là « time is money » **[√**] et avoir comme objet d'enseignement **[ΩΩ** ..↕] « how to make [PP] money [**ΩΩ** .. ↕] et benn l'arbre qui est là-bas **[Ξ** ..g] n'a de sens **[Ω** ..b] que si on le coupe **[Ξ** ..b] on le vend [dési ..a] et on le transforme en dollars **[√** ..g] c'est tout **[√√**] sinon il n'a pas de sens. | 01<br> 02<br> 03<br> 04<br> 05<br> 06<br> 07 |

| | | |
|---|---|---|
| | | <br>08<br> <br>09<br> <br>10<br> <br>11 |
| Séq. 15 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 11'56'' | Parce que toute l'économie américaine a été étatisée, é-ta-ti-sée, na-tio-na-li-sée **[ΩΩ** ..↕] | <br>01 |
| Séq. 16 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 12'22 | Alors **[Л** ..↔] [vibration de la main] surtout s'il y a des comptables et financiers ici je sais ce que vous êtes en train de penser.. vous êtes en train de vous dire oui ! mais il y a pas eu de transfert d'action **[V** ..g] [**V** ..d] y a pas de... **[ЛЛ** ..↔] et [vibration de la main] Arrêtez avec ces technicalités. | <br>01<br> <br>02<br> <br>03 |
| Séq. 17 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |

| | | |
|---|---|---|
| 12’36 | Si c’est Obama **[ЮЮ** …d∩] et Bush et Washington qui ont mis l’argent dans les banques dont on se sert aujourd’hui, cet argent appartient à Washington **[ЮЮ** ..g∩], s’il appartient à Washington il appartient au peuple américain, s’il appartient au peuple américain, ce qui appartient à Washington lui appartient. | 01 02 |
| Séq. 18 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l’apogée |
| 13’00’’ | Le dernier des dépanneurs au États-Unis aujourd’hui [**Δ** ..↕] qui a une ligne de crédit dans une banque quelconque au États-Unis, et bien **[∏]** le dépanneur appartient à l’état américain parce que la banque qui lui donne sa ligne [dési ..a] de crédit a été **[√√]** étatisée, racheté par l’état. | 01 02 03 04 |
| Séq. 19 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l’apogée |
| 13’30’’ | Quand il y a eu cette crise ou [**√** ..O] était le marché ? pourquoi **[√√** ..↔] il n’est pas venu sauver **[√√** ..↔] le monde **[√√]** ? Y en a qui croient [dési ..a↔] au marché ici non ? **[√√]** Alors il était où **[∏]**[**√** ..O] ce marché **[√√]** quand il s’agissait de sauver la **[√** ..b][**√**] planète. | 01 02 |

| | | |
|---|---|---|
| | | <br>03<br> <br>04<br> <br>05<br> <br>06<br> <br>07<br> <br>08<br> <br>09 |
| Séq. 20 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 14'50'' | Vous dites « état » [**Δ** ..↕] à un néolibéral, il s'évanouit [**ΔΔ** ..b] parce qu'il déteste l'état **[ΔΔ** ..b] mais quand il s'agit **[Δ]** de faire sauver **[Δ** ..g] ce qu'il y a dans les poches **[Δ** ..r] par l'état **[Δ** ..d] alors-là il n'y a pas de problème **[ΞΞ]** l'état est le bienvenu **[√√** ..r] | <br>01<br> <br>02 |

| | | |
|---|---|---|
| | | <br>03<br> <br>04<br> <br>05<br> <br>06<br> <br>07<br> <br>08 |
| Séq. 21 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 18'42'' | « Demos » « cratos » qui veulent dire : Peuple [**Ω** ..g] et pouvoir **[Ω** ..d] donc étymologiquement : la démocratie **[Δ** ..b] c'est donner **[∀** ..g] le pouvoir **[Ξ** ..g∩] au peuple. | <br>01<br> <br>02<br> <br>03 |

| | | |
|---|---|---|
| | | <br>04<br> <br>05 |
| Séq. 22 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 19'35'' | Nous, le peuple [**Δ**] c'est cette abstraction [**Ω** ..O]-[P] qui est représenté au parlement [dési ..d] par quelqu'un [dési ..g] qui s'appelle un député [dési ..O] | <br>01<br> <br>02<br> <br>03<br> <br>04<br> <br>05<br> <br>06 |
| Séq. 23 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |

| | | |
|---|---|---|
| 20’11’’ | Qu’est-ce que c’est que la majorité de nos parlements ? des avocats et des hommes d’affaires **[ΔΔ** ..↕] Donc, **[ΩΩ]** nous sommes un peuple **[ΩΩ** ..O] d’avocats et d’hommes **[ΩΩ** ..↕] d’affaires **[√√]** | 01 02 03 04 05 |
| Séq. 24 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l’apogée |
| 23’40’’ | Je disais bien : facteur considéré [dési ..↕] comme [dési ..g] le plus rare. Parce que sachez qu’il n’y a rien [dési ..b] de plus rare [dési ..↕] dans cette planète. | 01 02 03 |

| | | |
|---|---|---|
| | | <br>04 |
| Séq. 25 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |
| 23'45'' | Or, la science économique et son bras [P] [soulèvement du bras] armé. Qui est la science [dési ..b] de la gestion et toujours science entre [dési ..↔] guillemets. Et bien se définissent plus ou moins **[ΩΩ** ..↕] mais surtout l'économie la gestion suit [W ..h] puisque la gestion est l'application **[∨** ..a][**∨** ..a] de l'économie. | <br>01<br> <br>02<br> <br>03<br> <br>04<br> <br>05<br> <br>06 |
| Séq. 26 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l'apogée |

| | | |
|---|---|---|
| 24’16’’ | Si je veux [**ΩΩ**] plus de pétrole que la terre en produit, je suis fou [dési ..h] Alors, ceux qui **[Δ** ..↔∩] se spécialisent dans la science de l’allocation des ressources rares sont **[Δ** ..↕] des fous. Mais ça se traite. | <br>01<br> <br>02<br> <br>03<br> <br>04 |
| Séq. 27 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l’apogée |
| 25’39’’ | Quel est le facteur considéré comme le plus rare de nos jours dans nos sociétés à nous **[∨∨]** [dési ..$] **[∨∨]** */en bougeant les doigts/* « idrimen » **[∨∨]**. | <br>01<br> <br>02<br> <br>03<br> <br>04 |
| Séq. 28 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l’apogée |

| | | |
|---|---|---|
| 27’21’’ | Si le revenu moyen le plus bas est de 1 **[ΞΞ]** le niveau moyen le plus élevé il faut un télescope [CC]. Alors voilà **[ΩΩ** ..↔**]** un groupe de pays **[Ω** ..d] démocratiques et un groupe de pays **[Ω** ..g] beaucoup moins démocratique. | <br>01<br> <br>02<br> <br>03<br> <br>04<br> <br>05<br> <br>06 |
| Séq. 29 | | |
| Temporalité | Transcription | Illustration de l’apogée |
| 27’43’’ | Parce que la démocratie [**Δ** ..↕**]** commence par le partage des fruits de l’économie. | <br>01 |

**Annexe 5 : Corpus sous format DVD, accompagné des séquences vidéo et des images des gestes analysées.**